

METROPOLE

LE JOURNAL D'ANGERS LOIRE MÉTROPOLE

N° 4 - septembre - octobre 2005

Avrillé :
informer les plus
de soixante ans

p 24



Le tramway entre dans le concret

Le végétal spécialisé
reconnu au niveau mondial p 7



Albert

éditorial

Logement, transport et emploi constituent en cette rentrée des classes trois préoccupations importantes pour les ménages.

Nous savons que ces enjeux dépassent les simples prérogatives des élus locaux, car ils relèvent le plus souvent de politiques nationale, européenne, voire mondiale.

Néanmoins, nos villes et nos métropoles doivent se mobiliser sur ces questions essentielles.

En ce qui concerne le logement, la responsabilité des collectivités locales consiste à enrayer la spéculation afin d'éviter d'éloigner en périphérie les ménages à revenu modeste ou moyen. Pour cela, Angers Loire Métropole, grâce à sa politique de réserves foncières et par le lancement d'un nouveau programme local de l'habitat engageant tous les acteurs de ce secteur, est fortement impliquée sur ce sujet fondamental.

À l'heure où le prix du pétrole s'enflamme, il est plus que nécessaire de continuer à porter nos efforts sur l'accroissement des transports collectifs, en particulier par la mise en service d'un tramway afin d'améliorer de manière importante l'offre de transport.

La question de l'emploi, même si elle relève des compétences de l'État, demeure une préoccupation quotidienne des élus locaux.

Dans ce cadre, Angers Loire Métropole continue d'investir massivement dans la recherche et le développement économique, et sera aux côtés de l'État pour mettre en place une future Maison de l'emploi.

Le travail partenarial est essentiel au niveau de l'emploi, comme vient de le prouver le succès du pôle végétal, classé pôle de compétitivité à vocation mondiale.

Jean-Claude Antonini

Président d'Angers Loire Métropole

Vice-président de la Région
Pays de la Loire

L'info Métropole

LE POINT (PAGE 3)

**LE TRAMWAY ANGEVIN
ENTRE DANS LE CONCRET**

ÉCONOMIE (PAGE 7)

**Le végétal spécialisé reconnu
au niveau mondial**

DÉPLACEMENTS (PAGE 8)

**Semaine de la mobilité :
des alternatives au "tout-voiture"**

ENVIRONNEMENT (PAGE 11)

Mieux consommer pour moins jeter

SOLIDARITÉ (PAGE 13)

**Sécurité : des initiatives communautaires
pour favoriser la prévention**

TERRITOIRE (PAGE 14)

**Ancrer l'agglomération angevine
dans le développement durable**

**Journées du Patrimoine : 90 sites
et monuments à visiter**

L'info communes

SAINT-SYLVAIN-D'ANJOU (PAGE 19)

**Un nouveau bâtiment
pour l'accueil d'ouvriers handicapés**

SAINTE-GEMMES-SUR-LOIRE (PAGE 21)

**Gari, invité d'honneur du salon peinture
et sculpture**

FENEU (PAGE 23)

**À la découverte des spécialités légumineuses
de Montriou**

AVRILLÉ (PAGE 24)

**Dix communes créent un centre d'information
pour les 60 ans et plus**

ANGERS (PAGE 27)

**"Aide-accueil" recherche des bénévoles
pour son service de restauration sociale**

L'agenda sorties

**Le programme de vos sorties
dans l'agglomération** (PAGES 28 À 31)



Le tramway angevin entre dans le concret

Choix des noms des stations, du centre de maintenance puis du matériel roulant : le projet tramway sort des cartons pour entrer dans le concret.

Les noms des 25 stations

qui composeront la première ligne de tramway de l'agglomération angevine sont désormais connus (voir frise pages suivantes). Ils seront présentés officiellement à l'occasion de la Semaine de la mobilité, du 16 au 22 septembre. Choisis à partir de propositions formulées par les conseils consultatifs de quartier, ils reprennent pour l'essentiel les noms des différents sites traversés, pour répondre à un souci de clarté et permettre aux futurs voyageurs de se repérer facilement. Outre cette annonce, le "dossier tramway" connaît des avancées importantes. Pour la construction du centre de maintenance, c'est la proposition d'une agence angevine qui a été retenue, avec la sélection du projet de l'archi-

tecte Frédéric Rolland (lire interview page suivante). L'aspect du matériel roulant va se dessiner dans les prochains mois, en même temps que sera menée une étape majeure du processus de concertation.

Centre de maintenance. Contrôle complet tous les soirs. Pour les 17 rames qui se relayeront à compter de 2009 sur la première ligne de tramway, le centre de maintenance sera plus qu'un lieu de repli abritant le matériel après les heures de service. Compte-rendu de la journée et vérifications techniques accompagneront systématiquement le retour au bercail. Curiosité : chaque rame y sera quotidiennement ravitaillée en sable. Ce dernier est projeté automatique-

ment sur la voie en cas de problème d'adhérence.

Le centre de maintenance accueillera aussi le poste de surveillance ("poste de commandes centralisées", ou PCC), chargé de réguler le trafic en temps réel. Une tâche d'importance, notamment pour garantir la fluidité de la circulation sur certains points sensibles du réseau, comme la rue de la Roë, où la configuration du lieu impose le passage alterné des rames sur un unique tronçon de voie.

Par souci de rationalité, une partie des bus de la Cotra y trouvera également abri, notamment ceux affectés aux lignes nord de l'agglomération. Un seul bâtiment accueille actuellement la totalité du parc d'autobus, à Saint-Barthélemy.

3 millions de passagers supplémentaires sont attendus sur le réseau de transports en commun de l'agglomération en 2009, après la mise en service de la première ligne de tramway.



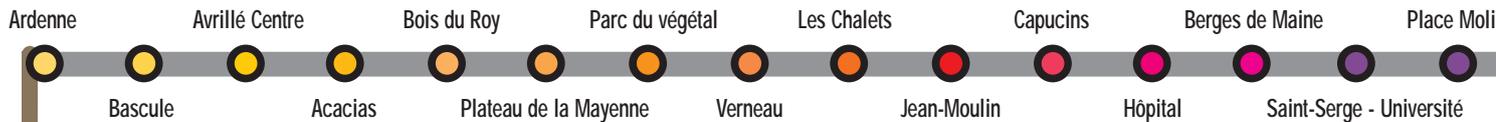
Édifié sur le Plateau de la Mayenne, au bout de la piste de l'ancien aérodrome d'Avrillé et à proximité du futur parc du végétal, le centre de maintenance sera le premier élément du tramway à sortir de terre. Le chantier doit débiter fin 2006, pour une livraison prévue début 2008. Situé en entrée d'agglomération, le bâtiment répond dans sa conception à un souci esthétique appuyé. *"Ce centre étant visible depuis le contournement autoroutier, il était important pour la métropole angevine de retenir*

un projet architectural valorisant", explique le président d'Angers Loire Métropole, Jean-Claude Antonini.

Le centre de maintenance accueillera au quotidien 200 personnes (conducteurs, agents de gardiennage et d'entretien, techniciens...). Les évolutions nécessaires en vue de la création d'une deuxième ligne de tramway sont déjà prévues, pour anticiper l'augmentation du nombre de rames en circulation. L'acquisition du terrain et la construction du

centre de maintenance représentent un budget de 22 millions d'euros.

Matériel roulant. Le fournisseur qui assurera la construction des rames sera désigné au cours du premier trimestre 2006. L'option d'un matériel roulant circulant sur rails, et non sur pneus, a déjà été retenue : reste à faire un choix parmi les différents fabricants ayant fait acte de candidature. Avec le choix du constructeur se dessinera le visage du tramway angevin, dont les cou-



Les stations de la future ligne ont maintenant un nom

Si toutes leurs propositions n'ont pu être retenues, ce sont bien les conseils consultatifs de quartier qui peuvent revendiquer la paternité des noms de station de la première ligne de tramway angevin. Par souci de clarté, les quartiers traversés et les établissements accueillant quotidiennement un large public ont été mis en avant ("Capucins", "Hôpital", "Saint-Serge - Université", "La Roseraie"...). D'autres stations privilégient le tourisme et le patrimoine, avec pour nom de baptême le futur parc du végétal ou la "maison bleue" qui, sur le boulevard Foch, reste un exemple rare d'architecture Art-déco dans le centre-ville. À noter la station "Bamako", qui rappelle le jumelage de longue date entre Angers et la capitale du Mali.



Céline Eckert

Un film sur le futur tramway angevin a été tourné en juillet. D'une durée de sept minutes, il mêle prises de vues et images de synthèse pour permettre de visualiser comment la ligne s'intégrera dans le paysage urbain. Présentation au public le 13 octobre, au musée des Beaux Arts, dans le cadre de l'exposition consacrée au projet de ville d'Angers.

6 348

personnes ont visité le bus d'exposition itinérante consacrée au tramway entre janvier et mai 2005. Sur cette période, le bus-expo s'est déplacé sur 35 lieux différents, répartis sur tout le territoire de l'agglomération.



Cabinet Rolland

leurs devraient être annoncées en même temps que le nom du fabricant sélectionné.

Concertation. Après deux ans de concertation, le projet tramway doit maintenant être déclaré d'utilité publique pour être mis définitivement sur les rails. Début 2006, tous les habitants de l'agglomération pourront s'exprimer sur le dossier, dans le cadre d'une enquête publique menée par des commissaires enquêteurs indépendants. Ces derniers tiendront des perma-

nences dont les détails seront fixés par la préfecture de Maine-et-Loire. Les auditions devraient s'étaler sur quatre à huit semaines. Les commissaires auront ensuite deux mois pour rendre leur rapport. C'est sur cette base que pourra être décidée la déclaration d'utilité publique, indispensable au démarrage des travaux.

Julien Rebillard

QUESTIONS À

Frédéric Rolland,
architecte du centre
de maintenance du tramway



DR

Comment avez-vous appréhendé la conception du projet architectural du centre de maintenance ?

Il s'agissait d'imaginer un bâtiment à la fois fonctionnel et parfaitement en phase avec son environnement. Située dans un quartier très urbanisé et à proximité du futur contournement autoroutier, la construction

s'ouvrira d'un côté sur un lieu de vie, de l'autre, sur un espace de déplacement. Il fallait donc que le projet s'harmonise avec ces deux fonctionnalités, presque opposées par nature, mais qui concourent à lui donner une grande visibilité. Tout l'inverse d'un bâtiment purement technique perdu dans une zone industrielle.

De quelle manière votre projet répond-il à ces critères ?

Nous avons imaginé une structure carrée, monolithique, dont les lignes épurées puissent être immédiatement identifiables afin de constituer une balise, un repère qui marque l'entrée dans l'agglomération par une image de modernité. Ensuite, pour intégrer le centre dans son milieu, nous avons, côté quartier, ajusté le bâtiment à un environnement d'habitations. La façade culmine à seulement cinq mètres, les portes et fenêtres contribuent à l'identifier comme un lieu de vie. Côté autoroute, le brillant des matériaux et les ouvertures en forme de calandre rappellent l'univers des transports, avec une façade dont les lignes évoquent l'aspect d'une rame de tramway.



Expo et totems pour la Semaine de la mobilité

La Semaine de la mobilité, du 16 au 22 septembre, sera l'occasion pour tous les habitants de l'agglomération de découvrir en détail les avancées du projet de tramway. La maquette du centre de maintenance sera visible dans la salle d'expositions du Grand Théâtre, place du Ralliement à Angers. Un film sur l'activité du centre de maintenance du tramway nantais y sera également diffusé. Le plan de la première ligne, d'Avrillé à La Rosaie, sera distribué, avec les noms des 25 stations qui jalonnent le tracé. Pour permettre de visualiser leur implantation, un mobilier urbain, sous forme de totems aux couleurs arc-en-ciel, sera déployé sur le lieu de leur installation future.

Outre l'actualité du tramway, la Semaine de la mobilité propose de nombreuses animations liées aux déplacements urbains (lire pages 8 et 9).



Ville d'Angers

Place du Ralliement, un totem pour marquer l'emplacement de la future station (photo-montage).

RENDEZ-VOUS

25 professionnels témoigneront de leur expérience de chef d'entreprise, les 14 et 15 octobre dans la galerie de l'Espace Anjou.



Coralie Pilard

BÂTIMENTS INDUSTRIELS

3 000 M² EN PLUS POUR A NOVO

Spécialisé dans la réparation des écrans plats de téléviseurs haut de gamme, A Novo s'est installé voici quelques mois à Angers-Beaucouzé, dans un bâtiment industriel de 1 500 m² construit par Angers Loire Métropole. Ainsi qu'elle s'y était engagée, la communauté d'agglomération a entamé fin avril les travaux d'extension nécessaires à l'activité de l'entreprise. Ce chantier de 2 millions d'euros, prévu pour durer sept mois, permettra à A Novo de disposer de 3 000 m² de surface supplémentaire, ainsi que d'une salle blanche (dépourvue de toute

poussière) et d'un local de stockage. Dans la conduite de ces travaux, Angers Loire Métropole doit porter un soin particulier à l'organisation de la sécurité, aux problèmes de poussière et de bruit, afin de limiter au maximum la gêne occasionnée à l'entreprise. "Ce qui nous a conduits parfois à travailler dès 5 heures du matin", confie le technicien chargé du suivi du dossier. Le groupe A Novo prévoit la création de 190 emplois dans l'agglomération angevine d'ici quatre ans.

La surface de l'usine-relais occupée par A Novo sera triplée au terme de sept mois de travaux.

À SAVOIR

La filière du végétal ouvre ses portes en octobre

Du 17 au 23 octobre, la filière du végétal se mobilise. Quarante et un sites (horticulture, pépinières, champignonnière...) seront ouverts au public.

L'occasion de découvrir les recherches et les innovations effectuées en laboratoire, la diversité des activités, les formations, ainsi que les jardins et collections botaniques locales.

■ Tél. Angers-Tourisme au, 02 41 23 50 00 (7, place Kennedy à Angers). Réservations, dès le 1^{er} octobre. 1,5 et 3 €. Renseignements sur www.terre-des-sciences.org

PARCS D'ACTIVITÉS

Un développement nécessaire pour rester attractif

Avec une centaine d'hectares encore disponibles, la surface des espaces ouverts à l'implantation de nouvelles entreprises sur le territoire de l'agglomération est aujourd'hui trop limitée. "Cette situation est le fruit d'un rythme de consommation des ressources foncières accru depuis une dizaine d'années", explique Daniel Raoul, vice-président d'Angers Loire Métropole en charge du développement économique. Une situation prise au sérieux par la communauté d'agglomération,

qui a la charge du développement des parcs d'activités. "Entre la décision de créer une nouvelle zone et sa commercialisation, le délai d'études, d'achat et d'aménagement des terrains est de cinq à sept ans", souligne Danièle Coulon, directrice du service développement des territoires à Angers Loire Métropole. Pour maintenir une offre de terrains attractive, prévoir le développement de nouveaux espaces est donc nécessaire. Sept nouveaux parcs d'activités,

dont le Pôle 49 (Saint-Sylvain, Saint-Barthélemy), Atlantique (Saint-Léger-des-Bois), Moulin Marcille (Les Ponts-de-Cé), permettront d'ouvrir à la vente 300 hectares d'ici cinq ans. Parmi les dossiers à l'étude, Jean-Claude Antonini, président d'Angers Loire Métropole, a annoncé le lancement de gros projets orientés vers le tertiaire : renforcement du pôle situé près de la gare, futur quartier des Capucins, implantation d'un important secteur commercial à Beaucouzé.

800

emplois ont été créés depuis début 2005 par les entreprises soutenues par Angers agglomération développement. D'ici à la fin de l'année, 170 autres créations sont prévues, par l'arrivée ou l'extension de trois entreprises (Maximo, Switch, Afone).

PÔLE DE COMPÉTITIVITÉ

Le végétal spécialisé reconnu au niveau mondial

Reconnus "pôle de compétitivité à vocation mondiale", Angers et sa région ont imposé la filière du végétal spécialisé parmi les quinze principaux projets retenus par le gouvernement le 13 juillet dernier. Six d'entre eux (comme l'aéronautique, à Toulouse et Bordeaux, la virologie à Lyon ou la santé en Île-de-France) ont déjà, selon le comité interministériel chargé d'étudier ces dossiers, atteint la "masse critique" nécessaire pour jouer dans la cour des grands au niveau planétaire. Pour les neuf autres pôles sélectionnés, dont l'Anjou, c'est plus un pari sur l'avenir, s'appuyant sur une expertise reconnue qui doit amener le pôle à devenir une référence mondiale. Enfin, le comité a également retenu 52 dossiers à la dimension internationale moins affirmée. Avec 15 000 emplois, 4 000 entreprises, 2 500 étudiants et 300 chercheurs, Angers dispose d'un vivier unique en France dans la filière du végétal. Quant au pôle de compétitivité, il se

concentre sur l'innovation et le développement de produits à forte valeur ajoutée. Semences, horticulture ornementale, arboriculture, maraîchage, viticulture, champignons, plantes médicinales et aromatiques, cidriculture : c'est dans ces domaines qu'entreprises, chercheurs et organismes publics porteront leurs efforts. Le but est de développer de nouvelles variétés et d'instaurer une "filière qualité" permettant au savoir-faire angevin de rester à la pointe d'un domaine de plus en plus concurrentiel.

Reconnaissance internationale. Sur trois ans, le gouvernement prévoit 1,5 milliard d'euros d'aide, répartis à travers tous les pôles retenus, sous forme de subventions et d'allègements fiscaux. Mais au-delà de l'apport financier, c'est bien en termes d'image que se mesure cette reconnaissance, véritable label qui doit maintenant s'imposer au niveau international. JR

QUESTIONS À

Jean Quessada,
directeur d'Angers Technopole



L'Anjou a été reconnu pôle de compétitivité pour sa filière du végétal spécialisé. Quel va être l'impact de cette décision en termes d'emploi ?

Il faut bien comprendre que sur le marché des fruits, légumes et plantes d'ornement, la concurrence

est de plus en plus forte avec les pays à faible coût de main-d'œuvre. Il nous faut donc développer sans cesse de nouveaux produits, dont la qualité justifie nos coûts de production. Ce n'est qu'à cette condition que nous resterons compétitifs, pour pouvoir maintenir et développer l'emploi. Entièrement tourné vers l'innovation, le pôle de compétitivité illustre pleinement cette stratégie, qu'il optimise en nous dotant de nouveaux leviers techniques et financiers.

Quels axes de travail vont être développés ?

Le champ est large. La création de variétés plus résistantes, moins gourmandes en eau et en traitements chimiques semble particulièrement adaptée aux problématiques environnementales actuelles. Nous allons aussi travailler sur les produits ayant un intérêt pour la santé, par exemple en contribuant à lutter contre les effets du vieillissement et les risques cardio-vasculaires. Enfin, la demande en espaces verts et aménagements paysagers nous encourage à développer des espèces résistantes au milieu urbain et faciles d'entretien.



À NOTER

À l'occasion de la Semaine de la personnes n'ayant pas acheté d'a du réseau. Renseignements au 02

Il est maintenant possible de recevoir sur son téléphone portable l'heure exacte de passage des deux prochains bus.

Corallie Pillard



TRANSPORTS EN COMMUN

Du nouveau pour les bus

Les horaires par SMS : ce nouveau service permet aux usagers d'obtenir par SMS l'heure de passage des deux prochains bus sur tout le réseau. Composer le 61345, taper BUS sur le clavier téléphonique, suivi du numéro de l'arrêt de l'abribus, et éventuellement le numéro de la ligne concernée (0,35 € + le coût d'un SMS).

Extensions de lignes :

- la ligne 10 (Angers) est prolongée, après l'arrêt Carrefour, jusqu'au parking de la direction du service de la voirie, boulevard du Doyenné à Saint-Serge ;
- ligne 16 (Sainte-Gemmes) : un nouvel arrêt est créé pour rejoindre le nouveau lotissement des Hauts de Port-Thibault ;

- ligne 36 : elle dessert désormais le cœur du bourg de Saint-Jean-de-Linières ;

- ligne 41 : la Cotra a repris l'itinéraire de l'ancienne ligne 25 d'Anjou bus pour Soulaines-sur-Aubance (mêmes horaires, même fréquence).

Une quatrième ligne Cotraxi : une nouvelle ligne Cotraxi (service à la demande) est créée entre Bouchemaine, Sainte-Gemmes, Trélazé et Les Ponts-de-Cé (toutes liaisons possibles, à des horaires prédéterminés). Réservations, au moins la veille du trajet, avant 18 h : 0 810 600 128. Vingt et une communes de l'agglomération sont à ce jour desservies par le service Cotraxi, pour un maillage efficace du territoire.

SEMAINE DE LA MOBILITÉ

DES ALTERNA AU "TOUT-VO

"Bougeons autrement."

C'est sous ce mot d'ordre que se dérouleront les animations prévues pendant la Semaine de la mobilité, du vendredi 16 au jeudi 22 septembre. Transports en commun, en vélo ou à pied : les alternatives au "tout-voiture" seront mises en avant.

Deux temps forts se dégagent sur l'ensemble de la semaine. Jour des enfants oblige, un grand nombre d'animations leur sera destiné le mercredi, dans le centre-ville d'Angers. Place Leclerc, des animations de skate et de rollers seront accompagnées d'informations sur la sécurité. Des parcours de vélo et de trottinette sont également prévus, ainsi que différentes marches d'orientation. À la mairie, un spectacle sur le thème des déplacements sera ouvert en accès libre (représentations à 10 h 30, 11 h 30, 14 h et 15 h). Pour compléter le programme, une structure gonflable et une promenade en mille-pattes seront proposées sur l'esplanade de l'hôtel de ville, des jeux de société en plein air, pour tout public, seront organisés place Romain, et le Ludobus sera présent place Leclerc. Toujours place Leclerc, l'Attelage du Longuenée proposera des balades en calèche.

Prêts de vélo. Deuxième temps fort de la semaine : le jeudi, orienté davantage vers un public adulte, avec de nombreux stands et animations consacrés à la pollution de l'air et aux économies d'énergie. Le vélo sera à l'honneur, pour le premier anniversaire de l'opération "Vélocité", avec des balades en vélo-taxi, des circuits guidés proposés par Angers

STATIONNEMENT

Le centre-ville d'Angers en "zone orange"

A compter du 1^{er} octobre, le stationnement en zone orange s'appliquera à l'ensemble du centre-ville d'Angers. Nouveautés pour les résidents : un forfait permet le stationnement sur rue de manière permanente, et un tarif préférentiel leur est réservé pour les parkings souterrains.

mobilité, les bus seront gratuits le jeudi 22 septembre. Les nouveaux clients de la Cotra (les bonnement depuis deux ans) pourront également voyager deux jours gratuitement sur l'ensemble 41 33 64 64.

TIVES ITURE”

Tourisme, et un atelier de conseil d'entretien et de réparation place Kennedy. Des prêts de vélo seront également proposés, place Kennedy et boulevard Foch.

Pendant toute la semaine, le Grand Théâtre d'Angers accueillera une exposition consacrée au projet de tramway, et des bornes seront installées à l'emplacement des futures stations (lire pages 4-5).

Julien Rebillard

Fiches explicatives, cassettes vidéo, jeu de société... Le kit pédagogique, appelé Mobilo'pole, diversifie les supports pour fournir aux enseignants un outil complet sur les déplacements. Différentes thématiques sont abordées, comme les aspects environnementaux, les progrès technologiques et les évolutions à travers les âges. Réalisé par Angers Loire Métropole et l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), le Mobilo'pole a été conçu en partenariat avec l'association Les Petits

La petite reine sera à l'honneur, avec des prêts de vélo, des conseils d'entretien et des circuits guidés proposés par Angers Tourisme.

Un kit pédagogique pour les scolaires

Débrouillards. Il sera distribué, à partir de la Semaine de la mobilité, à l'ensemble des écoles primaires de l'agglomération.

Parmi le matériel proposé, un jeu de société présente une carte intégrant les 31 communes d'Angers Loire Métropole ; les joueurs doivent effectuer différents déplacements en choisissant chaque fois le mode de transport le plus approprié. Les réponses permettent de comprendre les avantages et les inconvénients de chaque possibilité.

Associations et centres de loisirs pourront emprunter des exemplaires du Mobilo'pole auprès du service "déplacements" d'Angers Loire Métropole.

QUESTIONS À



Xavier Redon et Peggy Caillon, parents d'élèves

Loire Métropole. Pourquoi cet intérêt pour le pédibus ?

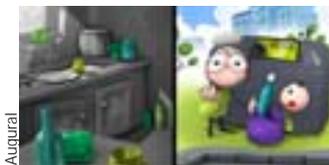
Nous avons découvert le pédibus en lisant un article sur l'expérience d'une commune de la banlieue nantaise. Puis nos recherches sur Internet nous ont convaincus de l'intérêt de la formule : c'est à la fois une manière simple d'aborder la sécurité routière et une initiative qui emballer les enfants.

Quels enseignements retirez-vous de la journée-test organisée en juin ?

Les enfants et les parents ont retenu l'aspect "lien social" de l'initiative, davantage que la sécurité

routière ou la protection de l'environnement. Les écoliers ont adoré se rendre en classe en compagnie de leurs camarades et de parents d'élèves, vêtus d'un gilet bien voyant ! Bien sûr, c'est aussi l'occasion de faire passer de nombreux messages, d'autant que les consignes sur les dangers de la route sont parfois mieux entendues lorsqu'elles ne viennent pas directement de papa et maman.

Dans l'avenir, on pourrait également proposer aux retraités qui le souhaitent de faire partie des accompagnateurs. Le pédibus peut permettre aux gens de se rencontrer, de partager des expériences, d'apprendre à se connaître, dans un esprit "village".



Un film d'animation sera projeté début octobre dans les cinémas angevins sur le tri sélectif des déchets.



A l'intérieur du tuyau, les déchets sont préparés avant leur traitement par tri biomécanique (site de Launay-Lantic - Côtes-d'Armor).

La réflexion se poursuit sur le choix de la solution retenue pour remplacer l'unité de traitement des ordures ménagères de La Roseraie, à Angers, dont l'arrêt est prévu en 2010.

Le principe d'une valorisation spécifique des déchets fermentescibles (papier, carton, restes alimentaires...) semble acquis. Reste à définir le mode de collecte de ces déchets, qui devront être séparés des résidus non-fermentescibles. Deux options sont envisagées : soit un tri à domicile avec ramassage en porte à porte, soit un tri biomécanique, effectué après la collecte. La "fraction fermentescible" ainsi récupérée pourra alors être valorisée, par compostage ou méthanisation.

Concernant les déchets non-fermentescibles, une étude a été commandée pour recenser, sur

TRAITEMENT DES DÉCHETS

Pour 2010, aucun scénario n'est écarté

le territoire de l'agglomération, les sites susceptibles d'accueillir un centre d'enfouissement. Autre possibilité : le traitement thermique, qui devra répondre, à partir du 28 décembre 2005, à de nouvelles normes. Ces dernières imposent un contrôle permanent des fumées et de nouveaux seuils d'émission, plus bas qu'aujourd'hui. Outre l'incinération en fours "classiques", d'autres techniques de traitement thermique sont également étudiées (voir encadré), et notamment la

thermolyse avec l'aide de l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie). Faisabilité, efficacité, aspects environnemental, réglementaire et financier : les critères sont nombreux qui imposent une importante phase de réflexion. C'est le travail mené par le comité de pilotage, composé de techniciens et d'élus sous la présidence de Philippe Bodard, vice-président d'Angers Loire Métropole. Verdict attendu en novembre prochain.

Julien Rebillard

Etude de nouvelles techniques de traitement thermique

La gazéification est un procédé peu répandu en France, que Jean-Claude Antonini, président d'Angers Loire Métropole, a pu observer au Japon en avril dernier. Les déchets sont broyés et chauffés, pour en extraire les métaux. Les fumées sont portées à très haute température (environ 1 400°), de manière à isoler certains résidus, appelés vitrifiat, qui peuvent ensuite être utilisés sur les travaux de voirie. Les fumées sont alors moins polluantes, mais dans des proportions qui restent à étudier. L'utilisation du vitrifiat risque elle de se

heurter à un problème réglementaire, aucune norme en France ne régissant ce procédé. Autre technique nouvelle : la thermolyse. Cette méthode consiste à chauffer et réduire les déchets avec un très faible apport d'air. Les résidus obtenus prennent alors la forme d'un charbon, dont la capacité calorifique permet une importante revalorisation, sous forme d'énergie. Les fumées émises sont elles faibles en composants polluants, ces derniers se retrouvant dans le charbon, avec là aussi un impact environnemental à mesurer.

FISCALITÉ

Nouveau calcul de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères

En raison d'un nouveau mode de calcul édicté au niveau national par la loi de finances 2005, le taux de la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) est cette année établi par zones. Ces dernières regroupent les communes bénéficiant d'une

prestation analogue dans la collecte des déchets. Par rapport au calcul précédent, effectué commune par commune, d'importantes variations sont constatées, à la hausse ou à la baisse, en raison d'effets de rattrapage.



Corallie Pillard

La collecte des déchets par conteneurs enterrés a démarré sur les quartiers Verneau et Beaussier (Angers), du Petit-Bois (Trélazé) et du Petit-Pouillé (Ponts-de-Cé). Fin 2005, ce système sera mis en place dans certaines rues du centre-ville d'Angers.

Un geste simple pour limiter chez soi la production de déchets : privilégier l'eau du robinet à l'eau en bouteille.



Corallie Pillard

ENVIRONNEMENT

MIEUX CONSOMMER POUR MOINS JETER

Des milliards de sacs plastique sont encore distribués, en France, aux caisses des super et hypermarchés. "Cela suffit !" estime Philippe Bodard, vice-président d'Angers Loire Métropole en charge de l'environnement et de la gestion des déchets⁽¹⁾. Aussi a-t-il décidé de mettre à profit la rentrée pour enclencher une campagne de sensibilisation en vue de limiter l'afflux des déchets à la source. Une initiative portée également par quatre groupes de travail, créés début 2005 au sein de la commission "déchets" d'Angers Loire Métropole pour réfléchir aux actions à mener dans différents domaines (déchets verts, courriers non sollicités, actes d'achat...). En parallèle, bien sûr, les gestes de tri à domicile doivent être soutenus. Cette bataille de longue haleine passera par de la pédagogie, et des messages récurrents sur l'importance qu'il y a, côté consommateurs, à acheter malin. "Pour un prix inférieur, un ménage peut acheter les mêmes produits, mais avec moins d'emballages", note le vice-président.

Les consommateurs ont un rôle primordial à jouer. C'est dans l'intérêt de tout le monde. Il est anormal de payer deux fois le prix de l'emballage ; la première, à l'achat et la deuxième, à l'autre bout de la chaîne, lorsqu'il s'agit de financer la gestion des déchets : leur enlèvement, leur tri, leur traitement, etc."

Diminuer les emballages. Des opérations à destination du grand public sont prévues, avec la diffusion de courriers d'information. "Les communes peuvent aller dans le même sens. On peut imaginer un prix de location de salle moins cher pour les personnes qui acceptent d'utiliser de la vraie vaisselle plutôt que des verres et assiettes jetables", estime Philippe Bodard. Les enseignes de la grande distribution vont également être sollicitées, pour leur proposer, par exemple, de mettre en rayon des produits écocitoyens (pots de yaourt en carton, réflexion sur l'emballage des viandes...). En parallèle, la discussion va s'instaurer avec les entreprises

COLLECTE

Un service pour les commerçants du centre d'Angers

A partir du mois d'octobre, un service gratuit de collecte des cartons en porte à porte va être mis en place auprès des commerçants du centre d'Angers. Assuré par l'EITA (Entreprise d'insertion de travail adapté), ce service a pour but de lutter contre les amoncellements de déchets constatés dans le centre-ville avant le passage des agents de collecte. Pour inciter les commerçants à jouer le jeu, le ramassage des cartons en pleine rue leur sera désormais facturé.

qui produisent ou distribuent des emballages. "Pourquoi ne pas envisager la création d'un label angevin pour identifier les produits respectueux de l'environnement, et saluer l'effort des partenaires économiques qui auront fait ce choix courageux ? Cela se fait déjà pour les imprimeries angevines, avec le concours de la chambre de Métiers", conclut Philippe Bodard.

Nathalie Maire

1 - Philippe Bodard est par ailleurs membre du Conseil national des déchets, en sa qualité de vice-président de l'association des Petites Villes de France.

À RETENIR

Les déchèteries participent à une campagne pour la collecte des huiles usagées. Dans la nature, 1 L d'huile pollue une surface de 1 000 m² d'eau.



Les travaux permettront de garantir la propreté des eaux rejetées et de mettre un terme aux mauvaises odeurs.

Jean-Patrice Campion

LA BAUMETTE

L'Agence de l'eau verse 17,5 M€ au projet de réhabilitation

Une convention a été signée le 2 septembre entre Angers Loire Métropole et l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, qui s'engage à apporter une contribution de 17,5 millions d'euros à la réhabilitation de la station de dépollution de La Baumette. Ce projet, d'un budget total de 55 millions d'euros, a pour but d'accroître la capacité de traitement du site (qui passera de 256 000 à 285 000 équivalents habitants), de rejeter dans la Maine une eau de bonne qualité et de mettre un terme aux mauvaises odeurs subies par les riverains.

Dès fin 2005, le four d'incinération des boues sera arrêté. Ce dernier traite actuellement 40 % des boues produites, les 60 % restant étant destinés à l'épandage agricole. Cette filière, après l'arrêt de l'incinérateur, prendra en charge la totalité du volume. Une petite chaufferie sera construite pour alimenter en eau chaude la caserne du Génie, actuellement approvisionnée grâce à l'énergie produite par la combustion des boues.

Les travaux de réhabilitation débuteront durant le second semestre 2006 pour s'achever en 2010. Après la rénovation de l'usine d'eau potable des Ponts-de-Cé et l'aménagement de la réserve d'eau brute de Sorges, ce chantier marque la dernière étape d'un grand mouvement de revalorisation de la filière d'approvisionnement et d'assainissement en eau de l'agglomération.

Assainissement des eaux usées : les chiffres-clés

Le traitement des eaux usées sur l'agglomération mobilise quotidiennement :

- 50 agents de terrain.
- 900 kilomètres de réseau.
- 24 stations d'épuration réparties sur le territoire d'Angers Loire Métropole. La plus grande est celle de La Baumette, à Angers (256 000 équivalents habitants) ; la plus petite, celle de Béhuard (100 équivalents habitants).

TRI

Distribution de sacs jaunes

Le camion des ambassadeurs du tri fera la tournée de plusieurs communes de l'agglomération, en septembre et octobre, pour la distribution annuelle des sacs jaunes TOM. Les communes concernées sont celles d'Écouflant (12 au 16 septembre), Saint-Sylvain-d'Anjou (20 au 24 septembre), Mûrs-Érigné (26 septembre au 1^{er} octobre), Trélazé (17 au 22 octobre), et Cantenay-Épinard (26 au 28 octobre). La commune de Bouchemaine a été desservie du 5 au 10 septembre. Pour Angers, une distribution en porte à porte se fera auprès des logements pavillonnaires du Lac de Maine, Monplaisir et La Roseraie entre le 10 et le 14 octobre.

■ Un numéro vert est à la disposition des habitants pour tout renseignement. Tél. 0 800 41 88 00

Le 17 octobre, la Maison de la justice et du droit ouvrira boulevard Picasso à Angers : information juridique gratuite, aide aux victimes, conciliation...

SÉCURITÉ

Des initiatives communautaires pour favoriser la prévention



Jean-Patrice Camplon

Cette année, 7 500 élèves seront sensibilisés à la sécurité routière.

tive. Le jeune, mineur et sans antécédent, peut par exemple passer une journée au sein d'un service municipal, afin d'être sensibilisé au respect du bien public et de comprendre le fonctionnement d'une collectivité. La charte de responsabilisation illustre l'action du Conseil communautaire de sécurité et de prévention de la délinquance (CCSPD). Son action porte aussi sur la sécurité routière et la lutte contre les conduites à risque (notamment consommation d'alcool et de cannabis).

5 000 brassards distribués. L'opération "voir et être vu" a permis, sur l'année scolaire 2004-2005, de sensibiliser 5 000 jeunes de collèges et écoles primaires aux règles de sécurité routière. Ils ont reçu un brassard fluorescent pour leurs trajets à pied ou à vélo. Cette année, l'objectif est de toucher 7 500 élèves de l'agglomération. Autre projet pour fin 2005 : proposer aux conducteurs un bilan d'acuité visuelle gratuit lors de la Semaine de la sécurité routière, organisée fin octobre par la direction départementale de l'équipement.

Julien Rebillard

Signée par seize communes d'Angers Loire Métropole, la charte de responsabilisation fait partie des mesures dites de "troisième voie", c'est-à-dire destinées à apporter une réponse adaptée aux actes de petite délinquance. Il s'agit, sur décision du délégué du procureur de la République, de proposer au fautif une action éduca-

QUESTIONS À

Michelle Moreau,
vice-présidente pour la politique de la ville et l'insertion



Albert

En quoi la communauté d'agglomération est-elle un cadre pertinent pour des actions de lutte contre l'insécurité ?
Au sein du CCSPD (Conseil communautaire de sécurité et de prévention de la

délinquance, ndr), les représentants d'Angers Loire Métropole n'ont pas vocation à se substituer aux compétences de chaque commune en matière de police et de gendarmerie. Reste que la délinquance est un phénomène transversal, que l'implantation des boîtes de nuit crée des déplacements à travers toute l'agglomération, avec les difficultés que l'on sait en termes de sécurité routière. Ces exemples montrent l'intérêt d'un travail concerté des maires et des acteurs locaux (services de l'État, associations). En regroupant tous ces partenaires, le CCSPD est un cadre privilégié d'information et d'échange d'expériences.

Quels sont concrètement les moyens d'action du CCSPD ?

Le travail réalisé fait suite à un état des lieux mené à travers toutes les communes d'Angers Loire Métropole. Nous avons identifié les besoins et recensé les opérations menées localement, notamment en matière de prévention des conduites à risque. A partir de là, le rôle du CCSPD est surtout de voir comment aller plus loin, en essayant de créer une émulation entre les communes. Le CCSPD peut aussi émettre des propositions et piloter certains projets communautaires, comme par exemple la création de la Maison de la justice et du droit.

BÂTIMENTS SCOLAIRES

Du neuf à Saint-Martin-du-Fouilloux

Les enfants de maternelle du groupe scolaire Pierre-Ménard ont découvert à la rentrée leurs nouveaux locaux. Démarrée en février, la deuxième tranche de l'extension menée par Angers Loire Métropole s'est achevée début septembre.

Ces travaux ont permis la création d'une salle de repos, la construction d'une nouvelle salle de

classe, d'une salle de motricité, d'un bureau de direction, de sanitaires et d'un nouveau préau. La maternelle compte aujourd'hui près de 300 m² supplémentaires.

Ce chantier (360 000 €) a été conduit et financé par la communauté d'agglomération dans le cadre de sa politique en faveur des établissements scolaires du premier degré.

La convention nationale de l'Assemblée des communautés de France se tiendra à Angers du 5 au 7 octobre. www.intercommunalites.com

AGENDA 21

ANCRER L'AGGLOMÉRATION ANGEVINE DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Remplacement des chauffages anciens et travaux d'isolation : le développement durable passe aussi par les économies d'énergie.

thématique qui repose sur trois piliers : économie, social, environnement. *"Des thèmes qui recoupent les champs de compétence d'Angers Loire Métropole"*, souligne Anne-Line Briand, chargée de mission pour la rédaction de l'Agenda 21. *"C'est pourquoi le travail s'est engagé au niveau de la communauté d'agglomération."*

Une première phase a pris fin en juin, avec la validation du diagnostic, *"pour recenser les domaines dans lesquels les entreprises, les administrations et les particuliers peuvent faire évoluer leurs pratiques"*, explique Gilles Mahé. L'Agenda 21 doit ainsi permettre de mobiliser les communes pour qu'elles initient une démarche analogue. Une étude menée par le Conseil de développement a porté sur la manière d'impliquer les habitants dans l'élaboration des actions à conduire.

Il s'agit à présent de traduire en gestes précis les idées dégagées lors du diagnostic, la rédaction de l'Agenda 21 devant se terminer fin 2005.

Julien Rebillard

"21" pour XXI^e siècle. Un siècle porteur d'enjeux nouveaux, auxquels doit justement répondre l'Agenda 21. Avec, comme question majeure, les conditions d'une activité humaine respectueuse de tous et attentive à la préservation de l'environnement.

L'essence, en somme, de la notion récente de développement durable. *"La Ville d'Angers s'est engagée dans cette thématique dès 1999"*, rappelle Gilles Mahé, adjoint au maire d'Angers chargé de l'environnement. Une

ENQUÊTE PUBLIQUE

Les habitants invités à s'exprimer sur le PLU centre

L'enquête publique pour l'approbation du plan local d'urbanisme (PLU) du secteur centre aura lieu entre la mi-octobre et fin novembre. Les habitants des communes concernées (Angers, Avrillé, Saint-Barthélemy, Trélazé) pourront, pendant toute la durée de l'enquête, consulter dans leur mairie le projet de PLU,

document de référence de toutes les actions à venir en matière d'aménagement du territoire (habitat, parcs d'activités, zones rurales). Ils pourront également y rencontrer les commissaires enquêteurs à l'occasion de permanences dont les dates seront communiquées prochainement. ■ Renseignements, 02 41 05 51 53.

À RETENIR

Inauguré le 3 juillet, le tronçon Angers-Tours de l'itinéraire "Loire à vélo" représente un parcours de 150 km. Entre 2006 et 2007, Angers Loire Métropole aménagera trois bretelles pour rallier cet itinéraire depuis le Lac de Maine, la gare Saint-Laud et La Daguenière.



Corallie Pillard

Mise en valeur paysagère et pistes cyclables permettent d'accueillir vélos et rollers.

AMÉNAGEMENT

Les Ardoisières : un patrimoine à préserver et à valoriser

En 2002, la communauté d'agglomération a acheté 170 hectares de terrain sur le site des Ardoisières, à cheval entre Trélazé, Saint-Barthélemy et Les Ponts-de-Cé. Cet espace, d'une richesse exceptionnelle, témoigne d'un passé industriel que la collectivité entend valoriser. Comment ? "La difficulté est aujourd'hui de proposer un projet respectueux de l'identité du site, valorisant et cohérent, reconnaît Jean-Louis Gascoin, vice-président d'Angers Loire Métropole chargé des espaces verts d'agglomération. La tâche n'est pas aisée sur un ensemble aussi vaste et typé. La réflexion se poursuit. Toutefois plusieurs axes d'aménagements sont d'ores et déjà prévus : le passage de l'itinéraire Loire à vélo et la conservation de certains bâtiments."

Un site attractif, mais dangereux... Ce site industriel, encore pour partie en activité, présente cependant de nombreux dangers pour les prome-

neurs, mais aussi de grandes fragilités. L'agglomération s'est donc tout d'abord préoccupée de la sécurisation des lieux et de la protection des édifices. "Les bâtiments conservés vont être protégés, fermés et mis hors d'eau afin de permettre leur restauration future", précise Géraldine Deloumel, directrice adjointe du service développement des territoires à Angers Loire Métropole. Ce sera le cas des éléments les plus marquants de l'activité industrielle des lieux : les chevalements, dont le puits Eiffel, le secteur de l'Hermitage, les machineries, un des ateliers des Grands Carreaux... Les démolitions seront quant à elles engagées avant la fin de l'année. Parallèlement démarre ce mois-ci l'enquête publique pour la liaison avec le circuit "Loire à vélo", dont dix kilomètres traverseront les Ardoisières. Une forme de valorisation touristique intéressante, dont le public devrait pouvoir profiter à partir de 2007.

CB

QUESTIONS À

Dominique Servant, vice-président d'Angers Loire Métropole chargé de l'aménagement



Albert

Les Plans locaux d'urbanisme (PLU) nord-est, sud-ouest et nord-ouest ont récemment été adoptés en conseil communautaire. En quoi la réalisation de ces trois premiers PLU, et bientôt du PLU centre, est-elle particulière ?

Nous avons déjà un Plan d'occupation des sols communautaire. Il était cependant composé d'autant de secteurs que de communes. Dire qu'il s'agissait d'un outil communautaire était en quelque sorte un abus de langage. C'est pourquoi il y a quatre ans nous avons décidé d'utiliser la loi Solidarité et renouvellement urbain pour renforcer véritablement l'intercommunalité, en créant quatre PLU s'appuyant sur les relations existant déjà entre les communes. Ce travail par secteurs, regroupant de sept à dix communes – quatre pour le PLU centre – a permis de faire émerger des projets qui avaient déjà une dimension intercommunale, et de nourrir le Projet d'agglomération. Cette démarche a porté ses fruits, et a amené les élus à penser à un échelon plus vaste. Ça a permis également d'enrichir la réflexion à l'échelle de la communauté tout entière : une sorte d'aller et retour particulièrement bénéfique.

Vous parlez également d'une démarche innovante.

Peu de communautés d'agglomération l'ont adoptée. Or la dimension intercommunale est partout : sport, culture, social... Une conscience d'agglomération commence à émerger et sera d'autant plus forte que chacun trouvera un rôle à jouer, dans une démarche de Projet d'agglomération. Le vote unanime par lequel les PLU ont été adoptés en a été l'illustration, et une grande satisfaction pour ceux qui y ont travaillé.

À RETENIR

Le 10 octobre, le conseil communautaire se tiendra, à 19 h, au siège d'Angers Loire Métropole, 83 rue du Mail, dans la salle du conseil rénovée.

DÉCOUVERTES

JOURNÉES DU PATRIMOINE : 90 SITES ET MONUMENTS À VISITER

Samedi 17 et dimanche 18 septembre, 90 sites et monuments accueilleront les visiteurs dans une vingtaine de communes de l'agglomération. Cette 22^e édition des Journées du Patrimoine se décline en deux thèmes : "J'aime mon patrimoine" et "Le patrimoine en musique". Il sera ainsi possible de profiter de concerts de musique variés dans une vingtaine de sites : à Savennières, Villevêque, Bouchemaine...

Promenade sensorielle. Des animations exceptionnelles permettront au visiteur de jeter un regard neuf sur le patrimoine angevin grâce à des expositions, des démonstrations de savoir-faire, des parcours urbains à la découverte de quartiers d'Angers ou d'édifices patrimoniaux... Angers Loire Métropole propose par ailleurs de nombreuses nouveautés, dont une promenade sensorielle dans le centre historique d'Angers pour personnes déficientes visuelles, ou bien encore des visites interprétées en langage des



Le château à motte de Saint-Sylvain-d'Anjou sera ouvert les samedi et dimanche après-midi.

Olivier Calvez

signes. Enfin, les "indémoudables" circuits découverte en car de tourisme, commentés par des guides-conférenciers d'Angers Tourisme, auront pour thème "De la Maine à la Loire" et "Les basses vallées angevines".

■ Réservations et retraits des billets du 7 au 14 septembre auprès d'Angers Loire Métropole, 83 rue du Mail à Angers, 02 41 05 52 03. Gratuit.

Tout savoir sur les Journées du Patrimoine

Le programme complet des animations est disponible dans un dépliant édité par Angers Loire Métropole. Prochainement distribué dans les boîtes aux lettres, il est également disponible dans les mairies, au siège d'Angers Loire Métropole (83 rue du Mail à Angers), dans les offices de tourisme et sites touristiques.

ÎLE SAINT-AUBIN

L'ancienne ferme deviendra un lieu d'accueil des visiteurs

Espace préservé en plein cœur de l'agglomération, l'île Saint-Aubin connaît une affluence touristique croissante : certains week-ends, plus de mille visiteurs se succèdent sur le bac permettant l'accès au site. Pour garantir leur accueil dans de bonnes conditions, l'ancienne ferme est actuellement en cours de restauration. Une auberge, un espace d'exposition, un autre pour l'information et la sensibilisation du public

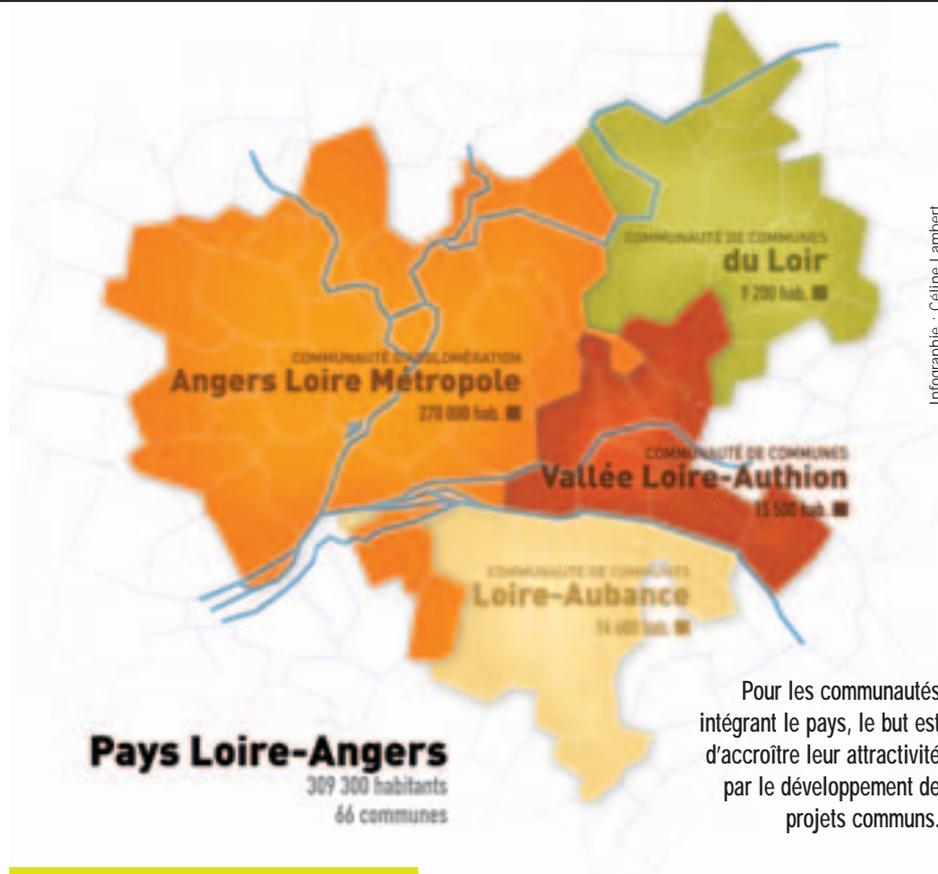
aux particularités de l'île, une salle réservée aux scientifiques travaillant à l'étude du milieu : près de 1 000 m² seront ainsi rénovés, répartis sur le corps de ferme et ses diverses dépendances.

Pour veiller au respect de la flore et de la faune, le chantier s'adapte au rythme naturel de l'île. Ainsi, les travaux étaient interdits avant le 14 juillet pour ne pas perturber la nidification

du râle des genêts. La restauration des bâtiments prévoit de préserver les ouvertures utilisées par une espèce protégée de chauves-souris. Et bien sûr, il y a les crues. L'île étant inondée jusqu'à huit mois par an, le chantier en cours s'étalera jusqu'en 2007. Le coût total de l'opération se monte à près de 3 millions d'euros, dont 840 000 apportés par la région dans le cadre du contrat régional d'agglomération.



Le "Portrait d'Angers Loire Métropole", réalisé en collaboration par l'Insee, l'Agence d'urbanisme de la région angevine et la communauté d'agglomération est disponible auprès de l'Insee Pays-de-la-Loire (BP 67401, 105 rue des Français Libres, 44274 Nantes cedex 2). Tél, 02 40 41 75 75.



PAYS LOIRE-ANGERS

Un espace de projets et d'idées

Le pays Loire-Angers, qui vient d'être mis en place, ne constitue pas un échelon administratif supplémentaire. "C'est un espace de projets et d'idées, dont le but est de favoriser un développement cohérent par la mutualisation des moyens, sur un territoire regroupant des personnes partageant le même bassin de vie", explique Daniel Raoul, président du pays Loire-Angers et vice-président d'Angers Loire Métropole. Outre la communauté d'agglomération angevine, le pays Loire-Angers intègre les communautés de communes du Loir, Vallée Loire-Authion et Loire-Aubance.

Le pays concentrera ses efforts sur des domaines précis. Liés notamment à la revitalisation du monde rural et péri-urbain, les thèmes d'action retenus ont pour but de créer une dynamique où ville et campagne se complètent pour constituer un unique pôle d'attractivité. "Déve-

loppement de projets touristiques, création de zones d'activités économiques, efforts communs en faveur de l'environnement : le pays doit être un espace d'échanges gagnant-gagnant", estime Philippe Cauwel, premier vice-président du pays Loire-Angers et maire de Brissac-Quincé (membre de la communauté de communes Loire-Aubance). "Pour toutes les parties en présence, il s'agit d'accroître notre visibilité pour favoriser la croissance de ce territoire."

Le volet social n'est pas oublié, avec des projets en faveur de la jeunesse et de la petite enfance, mais aussi des personnes âgées. "En permettant de regrouper des moyens suffisants tout en respectant une nécessaire proximité, le pays est le bon échelon pour développer les structures dont ont besoin ces différents publics", souligne Philippe Cauwel.

JR

COMMUNAUTÉ

Jean-Luc Combe succède à Bernard Hamon

Directeur général des services d'Angers Agglomération, puis d'Angers Loire Métropole, depuis 1989, Bernard Hamon a pris sa retraite. Son successeur, Jean-Luc Combe, est issu du conseil général des Alpes-de-Haute-Provence, dont il assumait la direction générale des services depuis 1998. Âgé de 50 ans, Jean-Luc Combe se décrit comme un "homme de dialogue et d'action". S'il a choisi Angers, c'est bien sûr pour l'intérêt du poste qui lui est confié, mais aussi pour la qualité des projets à mener, en termes de développement économique et d'infrastructures notamment.

CONTOURNEMENT

Une liaison sud d'ici dix ans

Le conseil général a entériné le projet de création d'un axe à deux fois deux voies, au sud de l'agglomération, pour alléger la circulation sur les boulevards urbains. Cet axe reliera Les Ponts-de-Cé au pont de l'Atlantique.

Ce projet, dont le coût est évalué à 160 millions d'euros, verra le jour dans dix ans, compte tenu des délais nécessaires pour la concertation, les procédures réglementaires et les études. Cette liaison sud "ne sera pas réalisée tant que le contournement nord d'Angers par l'A11 ne sera pas ouvert et ses effets connus sur la circulation", a précisé le président du conseil général, Christophe Béchu.



Le 16 septembre à partir de 20 h 30, soirée de lancement avec notamment la Cie Gaïa et son spectacle d'improvisation.

PELLOUAILLES-LES-VIGNES

Le Carré des Arts : l'année de la diversité

Le 16 septembre, la soirée de lancement de la nouvelle saison du Carré des Arts s'annonce pleine de promesses, avec un programme mêlant théâtre, danse, chanson française et sculpture. Questions-réponses avec le maire de Pellouailles, Martine Blégent.

Le Carré des Arts a été inauguré en janvier 2004. Quel bilan tirez-vous après un an et demi de fonctionnement ?

Alors que le Carré des Arts était en cours de construction, nous avons réfléchi à l'élaboration d'une politique culturelle associant six communes du nord-est de l'agglomération. Aujourd'hui, nous travaillons toujours ensemble, avec une émulation intéressante qui a des répercussions dans de nombreux domaines. Nous sommes associés à Écouflant et au Plessis-Grammoire pour la création d'une école de musique intercommunale. Pour le Carré des Arts, nous ne sommes plus que deux, Écouflant et Pellouailles. Nous ne désespérons pas qu'avec le temps, d'autres nous rejoignent. Quant au démarrage de la salle, il s'est fait plutôt doucement : le Carré des Arts a jusqu'à

présent été utilisé par les associations et a accueilli quelques spectacles. Il y a eu aussi le spectacle d'inauguration du festival Gipsy Swing : une soirée exceptionnelle qui a permis de mettre en valeur la qualité de notre équipement. Nous avons même dû refuser du monde.

Comment a été élaborée la saison 2005/2006 ?

En gardant à l'esprit notre volonté de rendre la culture, dans toute sa diversité, accessible au plus grand nombre. Pour chaque spectacle, nous cherchons à associer tous les publics, et particulièrement les scolaires et les jeunes. Nous sommes animés par la volonté de faire avancer l'offre culturelle au niveau local. C'est pourquoi la diversité de la soirée de lancement témoignera de ce que proposera le Carré des Arts tout au long de l'année. Nous sommes aussi particulièrement heureux d'accueillir des spectacles du NTA : c'est un moyen de faire venir des spectateurs à Pellouailles et de les convaincre de la qualité de notre offre.

Propos recueillis par Corinne Beauvallet

■ Retrouvez la programmation du Carré des Arts en pages Agenda de ce journal.

ÉCOUFLANT

Une semaine sous le signe des énergies durables

Après le tri des ordures ménagères et le compostage individuel, Écouflant a retenu le thème des énergies renouvelables pour sa troisième Semaine de l'environnement, du 26 au 30 septembre.

Au programme :

- Deux expositions avec maquettes interactives, visibles toute la semaine : "Effet de serre" à la Grange d'Éventard ; "A chaque fois ça compte" au Logis de Bellebranche.
- Une soirée d'information sur les économies d'énergie le 30 septembre à 20 h 30, à la Grange d'Éventard.



Mairie d'Écouflant

Les habitants sont invités au nettoyage des bords de Sarthe le 1^{er} octobre.

- Des interventions dans les écoles avec les associations Alisée et Les Petits Débrouillards.
- Le nettoyage des bords de Sarthe, avec la participation des écoles, des habitants et des associations, le samedi 1^{er} octobre de 9 h à 12 h.

■ Renseignements auprès de la mairie. Tél., 02 41 41 10 00. Courriel : mairie.ecouflant.urbanisme@wanadoo.fr

SAINT-SYLVAIN-D'ANJOU

Le projet de réaménagement du centre-bourg va être dévoilé aux habitants, sous la forme d'une exposition ouverte au grand public les 28 septembre, 1^{er}, 5 et 8 octobre (10 h à 12 h), au relais culturel. Un livre d'or sera à la disposition des visiteurs, invités à donner leur avis sur cette proposition. Début des travaux prévu en 2007.

SAINT-SYLVAIN-D'ANJOU

Un nouveau bâtiment pour l'accueil d'ouvriers handicapés

C'est en octobre que les ouvriers du Centre d'aide par le travail Gérard Corre, géré par l'Association angevine de parents d'adultes inadaptés (AAPAI), prendront possession de leurs nouveaux locaux, rue du Déry à Saint-Sylvain-d'Anjou. "L'atelier actuel, à Saint-Barthélemy, permet d'accueillir quarante personnes", explique Grégoire Dupont, directeur de l'association. Trop petit donc pour cet établissement, agréé pour recevoir 90 ouvriers. "Actuellement, trente-six places sont financées par la Ddass, mais nous devons prévoir l'avenir. Le nouveau bâtiment offrira des possibilités d'extension."

Lien social. Pour les personnes qui, du fait d'un handicap, sont orientées en Centre d'aide par le travail, l'activité professionnelle revêt une impor-

tante valeur d'insertion, d'évolution vers l'autonomie et de lien social. Or sans une aide adaptée, leur faible productivité leur laisse peu de chances de trouver une place dans le monde du travail. "Pour accueillir un peu plus d'ouvriers, au-delà des places financées, certains sont encadrés par des bénévoles, en lien avec nos éducateurs. Toutes les bonnes volontés sont évidemment les bienvenues." Le problème de l'accompagnement des personnes handicapées reste en effet bien réel : sur le département, plus de 350 personnes sont en attente d'une place en Centre d'aide par le travail. Grégoire Dupont se veut cependant optimiste : "Nous avons obtenu cette année le financement de treize places supplémentaires, et 150 places doivent être créées dans le Maine-et-Loire sur les cinq prochaines années."



Coralie Pillard

Les travaux, rue du Déry, sont en cours de finition.

VILLEVÊQUE

La nouvelle bibliothèque, un lieu de vie pour tous les habitants

En trois ans, la nouvelle bibliothèque de Villevêque s'est imposée comme un lieu d'animation culturelle privilégié. "Depuis notre aménagement, en 2002, nous avons noté une augmentation de plus de 60 % du nombre des lecteurs", souligne Florence Pellerin, responsable de la bibliothèque. Sur 200 m², quelque 8 500 livres sont proposés aux visiteurs. Dans l'espace jeunesse, les albums se présentent de face, mettant en évidence les dessins colorés de leur couverture. "Le but est de donner envie d'ouvrir les livres, de les feuilleter spontanément", explique la bénévole Christine Daver. En face, un mini-théâtre accueille les spectacles pour enfants. "Avec l'architecte, nous



Le mini-théâtre accueille des spectacles pour enfants.

Mairie de Villevêque

avons essayé de créer un lieu accueillant, accessible à tous", souligne Florence Pellerin. "La présence de trois ordinateurs reliés à Internet a contribué à faire venir un nouveau public."

Des animations sont proposées de manière régulière. Le relais d'assistantes maternelles organise chaque trimestre une matinée de contes. Une fois par mois, des résidents de la maison de retraite retrouvent les enfants des crèche et halte-garderie pour une découverte de la lecture. Tous les deux mois, Christine Daver se fait lectrice pour les personnes âgées : chansons, musique et objets accompagnent la lecture du jour. Une fois par mois, des jeux d'écriture sont proposés aux enfants à partir de huit ans. "Les habitants se sont approprié les lieux, qui deviennent aussi un espace où l'on se rencontre, où l'on discute", se félicite la responsable.



SAINTE-GEMMES-SUR-LOIRE

Gemmoiseries : les raisons d'un succès

Nadine Chalain et Solange Rivé font partie de la dizaine de bénévoles qui se mobilise chaque année pour les Gemmoiseries.



Corinne Beauvallet

L'association du Camp de César organise ses neuvièmes Gemmoiseries, exposition-vente consacrée au jardin d'agrément, le dimanche 9 octobre, autour de l'église de Sainte-Gemmes et sur les bords de Loire. Ques-

tions à Solange Rivé et Nadine Chalain, deux des chevilles ouvrières de l'organisation.

Qu'est-ce qui fait le succès des Gemmoiseries ? Nous réunissons un très grand panel d'expo-

sants, de la plante à massif de saison jusqu'au végétal sophistiqué. C'est une journée de découverte et de rencontre, avec des animations proposées aux enfants, dans une ambiance familiale.

Comment choisissez-vous les exposants ?

Tous doivent être en lien avec le thème du végétal. Parmi les 80 participants de cette année, une dizaine de nouveaux venus seront présents, comme un producteur de palmiers ou de plantes vivaces.

Quels sont vos projets d'avenir ?

Nous souhaitons participer à la création d'une école de jardinage à Madagascar. Pour cela, il nous faut récupérer des outils de jardinage en bon état, des semences, des graines... qui pourront être déposés sur un stand des Gemmoiseries. Ce matériel pourra aider des familles dans le plus grand dénuement à vivre de leur terre.

■ **Le dimanche 9 octobre de 10 h à 18 h. Entrée gratuite. Renseignements sur le site internet : www.gemmoiseries.org**

SAINT-LÉGER-DES-BOIS

Aménagement du bourg : les travaux démarrent

Les travaux du centre-bourg s'inscrivent dans la continuité des aménagements des secteurs de l'esplanade-centre commercial, et de l'école-mairie. Prévus pour s'étaler d'octobre à mars 2006, ils ont fait l'objet de débats avec la population. "Nous avons longuement soupesé le contenu, les moyens financiers à la disposition de la commune et l'ambiance que nous voulions créer, énumère le maire, Dominique Servant. Le sens de circulation a notamment été beaucoup

discuté." C'est ainsi que l'idée d'une circulation automobile à sens unique a été abandonnée. "Néanmoins une place confortable est accordée aux piétons, la largeur de la chaussée est diminuée et le stationnement réduit, l'ensemble devant inciter à réduire la vitesse des véhicules", ajoute Dominique Servant.

Cet aménagement d'un coût total de 650 000 € bénéficie d'une subvention du conseil général et de l'État.

SAVENNIÈRES

Festival littéraire

"Terres à vins, terres à livres" : c'est sur ce thème qu'aura lieu le premier festival littéraire de Savennières, les 1^{er} et 2 octobre. Danièle Sallenave, écrivain et enfant du pays, sera présente aux côtés de quatre auteurs français et italiens : Lucia Carle, Carlo Dottor, Jean-Marie Laclavetine et Valentine Goby.

■ Renseignements au, 02 41 72 23 35. Courriel : catherine.goulpeau@wanadoo.fr

Inaugurée le 25 juin, la nouvelle salle du complexe Jacques-Aubineau accueille les activités de la section gymnastique du Sporting club de Beaucouzé. Cet équipement, d'une surface de 1 000 m², inclut également un mur d'escalade de 8 mètres de hauteur.



Coralie Pilard

Le cavalier sur sa monture sortira de l'atelier pour l'exposition de Sainte-Gemmes.

SAINTE-GEMMES-SUR-LOIRE

Gari, invité d'honneur du salon peinture et sculpture

“Je suis un apprenti” : c'est sans fausse modestie qu'il se définit ainsi. En huit petites années, le sculpteur Gari, originaire de Cantenay-Épinard et installé à Écouflant a pourtant atteint la notoriété. Ses œuvres sont exposées dans des galeries à Paris, Lyon, Uzès, Saint-Paul-de-Vence ou encore sur l'île de Saint-Barthélemy (Antilles). Certaines de ses sculptures ornent des lieux publics, comme le coq de Montjean ou la fontaine d'Écouflant.

Mais Gari poursuit son chemin, sorte de quête démarrée presque par hasard lorsqu'un oiseau un peu fou prit forme sous ses doigts, à partir d'une poignée de clés alène. Depuis il sculpte le métal, forçant sa nature jusqu'à créer d'impossibles dentelles, une véritable légèreté, une émotion inattendue. *“J'aime la bagarre avec ce matériau. Je cherche des effets de matière pour aller vers plus d'abstrait. Parfois, j'ai l'impression que mes mains décident pour moi.”*

Touche-à-tout de génie, Gari a créé un bestiaire étonnant, qu'il baptise de noms insolites, comme pour créer une distance avec ces sculptures monumentales : “L'Ara qui rit” pour le ara,

“Sculpture Herronée” pour le héron, “Privé de désert” pour le dromadaire...

Petit bonhomme bouillant d'énergie, toujours en mouvement, Gari est aussi un sentimental qui avoue ressentir un pincement au cœur lorsqu'une de ses créations est vendue. *“Dans chaque pièce, je mets un peu de moi.”* Et c'est avec beaucoup d'émotion qu'il évoque “Ma Demoiselle” : une déesse toute de grâce et de beauté qui l'a véritablement lancé sur le marché de l'art.

Corinne Beauvallet

Peinture et sculpture, du 1^{er} au 16 octobre

Une centaine d'artistes exposeront lors du 21^e salon de peinture et de sculpture, à la mairie de Sainte-Gemmes-sur-Loire.

Du lundi au samedi, de 14 h à 19 h. Le dimanche de 10 h à 19 h. Entrée libre. Renseignements au, 02 41 66 75 52, ou par courriel, ste.gemmes.sur.loire@wanadoo.fr

Salon de jeunes les 1^{er} et 2 octobre dans la salle des fêtes (14 h à 18 h).

SAINT-LAMBERT-LA-POThERIE

Faciliter le déplacement des personnes âgées

La perte d'autonomie, même ponctuelle, est souvent synonyme d'isolement pour les personnes âgées. De ce constat est née l'idée de mettre en place sur la commune un service d'aide aux déplacements, assuré par des bénévoles.

“J'ai eu connaissance d'une initiative de ce type à Rochefort-sur-Loire”, explique Marie-Pascale Romedenne, adjointe aux affaires sociales. *“Avec le comité consultatif aîné et le CCAS, nous avons alors réfléchi à la manière d'organiser un système analogue.”*

Le principe est simple. Selon un planning établi trimestriellement, les bénévoles, actuellement au nombre de 25, indiquent quels jours ils sont en mesure d'assurer le déplacement des personnes âgées. Les trajets se font avec leur véhicule personnel, les frais étant remboursés. La personne transportée verse une contribution de 0,26 € par kilomètre. C'est la mairie qui reçoit les demandes de déplacement, au moins trois jours à l'avance, et qui contacte le bénévole concerné, sachant que le trajet effectué ne doit pas dépasser les 60 kilomètres aller/retour.

■ Renseignements : mairie de Saint-Lambert-la-Potherie/CCAS. Tél, 02 41 77 55 06.



Coralie Pilard

Pour sa première année, plus de 300 jeux sont disponibles à la ludothèque.

MÛRS-ÉRIGNÉ

La ludothèque s'est installée à la Maison de l'enfance

En plus de la crèche, du relais assistantes maternelles et de la halte-garderie, la Maison de l'enfance abrite désormais une ludothèque ouverte aux enfants, aux jeunes jusqu'à 18 ans, et à leur famille. Jeux d'éveil, d'adresse et jeux à règles peuvent être empruntés moyennant une participation, ou utilisés sur place. *"Nous souhaitons vraiment inciter le public à venir jouer en famille, explique Martine Panheloux, animatrice du lieu. Des tables sont disponibles et des bénévoles sont présents pour conseiller chacun."*

Les mois précédant l'ouverture de la ludothèque ont permis à l'animatrice de rechercher des jeux de qualité : *"J'ai fréquenté les salons de jeu, les festivals, et bénéficié de l'expérience de la ludothèque d'Angers. J'ai ciblé également des jeux peu connus : il ne me paraissait pas utile de pro-*

poser des Scrabble ou des Monopoly, que beaucoup de foyers possèdent déjà."

Près de 330 jeux sont disponibles pour cette première année. Le fonds pourra être complété en fonction de la demande grâce à la subvention de la commune, à l'origine de ce projet, dont la gestion a été confiée à la Mutualité française Anjou-Mayenne.

■ Ludothèque, 11 rue des Alouettes. Tél, 02 41 47 93 65. Ouverture : pour les collectivités et les assistantes maternelles le mardi et le jeudi de 9 h 30 à 12 h ; tout public le mardi et le vendredi de 16 h à 18 h, le mercredi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h, les premier et troisième samedis du mois de 9 h 30 à 12 h. Abonnement annuel : familles 15 €, collectivités 32 €, assistantes maternelles 12 €. Emprunt : 1 € par jeu pour quinze jours (un jeu par enfant).

BEAUCOUZÉ

La chorale Locustelle sur la scène de Chanzy

La chorale Locustelle s'apprête à donner deux concerts sur la scène du théâtre Chanzy, à Angers, pour les vingt ans de direction de son chef de chœur, Henri Germond. *"Lorsque je suis arrivé, Locustelle donnait plutôt dans un répertoire de type classique, se souvient-il. Aujourd'hui, les artistes contemporains remplissent notre carnet de chant."*

Une répétition par semaine, trois à quatre concerts à l'année qui conduisent, parfois, les chanteurs vers des horizons lointains : les choristes forment un groupe au sein duquel les échanges débordent le strict cadre associatif. Ce qui n'exclut pas une *"certaine fermeté et de la rigueur. Les temps forts que nous partageons sur scène sont notre récompense"*, reconnaît le chef de chœur. Si la chorale reste ouverte aux nouveaux venus, la présidente Anne-Marie Guazzo considère qu'il sera sans doute difficile de gonfler l'effectif de façon inconsidérée : *"Les chorales sont très recherchées. C'est une tendance qui s'est affirmée avec le succès du film Les Choristes."*



Le chef de chœur Henri Germond fête cette année ses vingt ans de direction.

Coralie Pilard

■ Concerts à Chanzy (30 avenue de Chanzy à Angers) le 1^{er} octobre (20 h 30) et le 2 octobre (15 h). 5 € et 10 €. Réservations au, 02 41 39 72 29 ou 02 41 73 34 40. Billetterie sur place quinze jours avant les dates.



Nord-Ouest

L'info communes

FENEU

L'aménagement d'une terrasse sur la partie restaurant de la guinguette de Port-Albert permettra de doubler sa capacité d'accueil.



Les potirons, emblème du domaine, sont présentés accompagnés de recettes originales.

Nicole De Loture

FENEU

À la découverte des spécialités légumineuses de Montriou

recettes pour découvrir les vertus gustatives de ces produits, tous cultivés sur place dans des jardins ouverts au public.

En dix ans, le potager s'est diversifié pour présenter aujourd'hui une très large gamme de légumes, plantés le long d'allées ornées de massifs de fleurs. "Ce domaine est dans notre famille depuis 300 ans, explique Régis de Loture. J'étais heureux de le rendre accessible à tous, et notamment aux enfants, qui peuvent voir pousser des légumes qu'ils ne découvrent souvent que sur les étals des supermarchés."

Le châtelain évoque aussi le plaisir des yeux :

"Un jardin est un endroit magnifique, en constante évolution. Chaque saison, et même chaque heure de la journée, lui apporte un charme particulier, selon le temps, la luminosité, la maturité des plantes." Avec parfois d'étonnants spécimens, comme ce potiron qui, une année, a atteint à la pesée les 86 kilos.

■ "Les Potirons en scène", Château de Montriou, les 8 (14 h à 19 h) et 9 octobre (10 h à 19 h). Exposition-vente de cucurbitacées. Visite des jardins : 4,50 € (gratuit moins de 12 ans). Tél. 02 41 93 30 11.

Plus de soixante variétés

et plusieurs tonnes de cucurbitacées : l'exposition-vente "Potirons en scène", les 8 et 9 octobre au château de Montriou, met en lumière ces légumes méconnus. "Nous avons décidé de refaire le potager il y a douze ans", explique Régis de Loture, propriétaire des lieux. "Le choix du potiron comme principale plantation est venu de ma femme, très intéressée par ce type de culture." Du "pumpkin bread" au délicata farci en passant par le gratin de courge spaghetti, Nicole de Loture propose aux visiteurs de nombreuses

Les Trois Marie s'exposent pour les Journées du Patrimoine

Du vendredi 16 au dimanche 18 septembre, le domaine de Montriou ouvre ses salons pour les Journées du Patrimoine. La chapelle classée du XV^e siècle accueillera pour l'occasion les statues des Trois Marie, propriété du domaine, mises en scène par un son et lumières racontant l'histoire des Saintes-Marie-de-la-mer. Présence d'une conteuse le dimanche dans le jardin.

LA MEIGNANNE

Expositions et conférence sur le thème de la Loire

Cette année, c'est à la Loire que sera consacrée la conférence annuelle organisée par l'association d'animation culturelle de La Meignanne. Animateur de la conférence, le samedi 24 septembre, le photographe Jean-Paul Gislard exposera également sa collection sur la faune ligérienne. Faune, flore, métiers et architecture de la Loire constituaient par ailleurs le thème d'un concours photo, dont les clichés seront visibles à cette occasion. A découvrir

Jean-Paul Gislard



Le photographe Jean-Paul Gislard présentera sa collection salle Cochard.

également, une exposition d'aquarelles visible tout le week-end en mairie.

■ Salle Jean-Baptiste-Cochard : samedi 24 septembre, expositions photos de 14 h à 23 h (entrée libre) ; conférence "La Loire de chez nous" à 20 h 30 (5 €, gratuit moins de 16 ans, réservations au, 02 41 32 60 77). Salle du conseil (mairie) : exposition d'aquarelles le samedi 24 (14 h à 17 h) et dimanche 25 septembre (10 h à 12 h, 14 h à 17 h). Entrée libre.



AVRILLÉ

Dix communes créent un centre d'information pour les 60 ans et plus

Avrillé, Beaucozoué, Bouchemaine, Cante-nay-épinard, La Meignanne, La Membrolle-sur-Longuenée, Montreuil-Juigné, Le Plessis-Macé, Saint-Clément-de-la-Place et Saint-Lambert-la-Potherie se sont associées pour créer un Centre local d'information et de coordination gérontologique (Clic).

Sur l'ensemble des communes associées, les personnes âgées de 60 ans et plus représentent 15 % de la population totale. Cette proportion devrait augmenter de 47 % à l'horizon 2010 (chiffres fournis par le Clic).

Qu'est-ce qu'un Clic ?

Outil de coordination entre les collectivités et les réseaux de soins, le Clic doit faciliter la collaboration entre les différents acteurs de la prise en charge des personnes âgées. C'est aussi un guichet unique d'information, d'orientation et de conseil, ouvert aux personnes âgées et à leur famille. *"Le Clic pourra répondre à toutes les questions des particuliers, détaille Michèle Traineau, chargée de mission retraités-personnes âgées à la mairie d'Avrillé. "Je souhaite rester à mon domicile mais je ne peux plus marcher, comment faire ?" "Mon mari est malade, j'ai besoin d'aide, à qui puis-je m'adresser ?" Le Clic apportera une réponse à ce type de demande."*

Où sera-t-il situé ?

Le Clic "Aînés outre-Maine" sera basé à Avrillé. Il ouvrira courant du dernier trimestre, dans un local accessible aux handicapés situé au centre d'activités du Bocage, rue René-Hersen. Il sera animé par une coordinatrice responsable, interlocutrice privilégiée des dix communes partenaires, secondée par une assistante. Des perma-



Les représentants des dix communes situées à l'ouest d'Angers et réunies dans le Clic aînés outre-Maine.

nences auront également lieu dans les communes.

Comment est-il financé ?

Les dix communes à l'origine de ce projet ont créé un centre intercommunal d'action sociale pour concrétiser leur coopération avec les professionnels et associations de la santé ou du social. Son budget est évalué à 72 000 € pour une année de fonctionnement, grâce à la participation du conseil général, de la Caisse régionale d'assurance maladie et des dix communes associées, qui versent 0,85 € par habitant.

Corinne Beauvallet

Le Clic "De Loir à Loire" sur les rails

Neuf autres communes du territoire travaillent elles aussi depuis trois ans à la mise en place d'un centre de coordination et d'information gérontologique intercommunal : Écouflant, Le Plessis-Grammoire, Les Ponts-de-Cé, Pellouailles-les-Vignes, Saint-Barthélemy d'Anjou, Saint-Sylvain d'Anjou, Soucelles, Trélazé et Villevêque. Le Clic "De Loir à Loire" fonctionnera au sein du centre communal d'action social de chaque commune du réseau. Dans chaque antenne, un coordinateur sera chargé de l'accueil et de l'information des usagers.

AVRILLÉ

A l'abandon depuis la fin de la guerre, l'ancienne école d'aviation a été entièrement réhabilitée. Ce bâtiment de 1938, situé avenue Mendès-France, entre Angers et Avrillé, accueille la Maison de l'architecture, des territoires et du paysage.



SAINT-BARTHÉLEMY

La Virade de l'espoir donne du souffle à la recherche

La quinzième édition de la Virade de l'espoir aura lieu le dimanche 25 septembre de 9 h 30 à 19 h, au parc de Pignerolle. Chaque année, plus de 3 000 visiteurs et 700 parrains se mobilisent pour collecter des fonds destinés à la recherche contre la mucoviscidose.

Au programme de cette journée : à 10 h, départ d'une randonnée roller d'environ dix kilomètres,

puis escalade, tir à l'arc, épreuves d'athlétisme avec mini-stade, jeux, animation musicale, vidégreniers... Possibilité de restauration sur place. La participation demandée, de 2 à 3 € selon les animations, financera la recherche contre cette maladie génétique. Il est également possible de faire un don à l'association "Vaincre la mucoviscidose", 112 rue Bressigny, 49100 Angers.

AVRILLÉ

Randonnée pédestre, sur les pas des sages...

"Entre ville et campagne",

"Sentier des coteaux", "Parc de La Haye" : trois sentiers de randonnée sont matérialisés à Avrillé, grâce au travail du conseil des sages. Sollicités par la municipalité, les membres du conseil ont passé plusieurs mois à recenser les chemins existants, imaginer les meilleurs itinéraires et en repérer les richesses patrimoniales. Ce travail a donné naissance à l'édition de trois fiches pratiques, comprenant l'itinéraire précis de la randonnée avec plan, variantes éventuelles, ainsi qu'un ou plusieurs focus sur des bâtiments.

Le conseil des sages propose trois rendez-vous pour découvrir ces sentiers de randonnée :

- le 25 septembre, "Entre ville et campagne". Départ à 8 h 30 à la maison de quartier de l'Adézière.
 - le 23 octobre au parc de La Haye. Rendez-vous à 8 h 30 à la ferme de la Chesnaie (allée des Châtaigniers).
 - le 27 novembre sur le sentier des coteaux. Rendez-vous à 8 h 30 au golf de la Perrière.
- Guide de randonnée disponible à l'accueil de la mairie (gratuit).

La Virade de l'espoir réunit chaque année près de 3 000 participants, mobilisés contre la mucoviscidose.

SAINT-BARTHÉLEMY

Le nouveau centre-ville en chantier place du marché

Désormais entièrement pavée, la place publique Salvador-Allende n'attend plus que l'habillage des espaces réservés à la verdure pour présenter son nouveau visage aux habitants de Saint-Barthélemy. L'implantation des arbres et de la fontaine se fera au dernier trimestre 2005, en même temps que seront mis en vente les logements neufs jouxtant l'espace commercial.

C'est maintenant sur la place du marché et la future rue Jean-Lurçat que se poursuivent les gros travaux de restructuration du centre-ville. S'appuyant sur les nouveaux bâtiments, une résidence de quatre étages accueillera une trentaine de logements, et des commerces en rez-de-chaussée. Des travaux qui s'étaleront de septembre 2005 à l'été 2006. L'actuelle place du marché sera remodelée pour s'ouvrir davantage vers le nouveau cœur de ville.

Dans le même temps, des travaux de voirie seront menés rue René-Bazin, prélude à la construction future de maisons de ville. Ces dernières devraient être achevées début 2007.



L'ancienne galerie marchande a été rasée fin août.



LES PONTS-DE-CÉ

Le forum des associations se tiendra le 24 septembre de 14 h à 18 h 30 à Athlétis avec une cinquantaine d'associations.



Photos : Mairie de Trélazé



Les anciens lampadaires en forme de boule (à gauche) sont remplacés par des modèles à réflecteurs.

TRÉLAZÉ

Des lampadaires pour limiter la pollution lumineuse

D'ici à 2007, 250 lampadaires à réflecteurs seront installés à Trélazé, en remplacement d'équipements anciens, en place pour certains depuis plus de vingt-cinq ans. En forme de boule, ces derniers ont l'inconvénient de diffuser la lumière dans tous les sens, aussi bien vers le sol que vers le ciel. "Il y a une importante déperdition d'énergie, qui occasionne de la pollution lumineuse", souligne Charly Lemoine, responsable du service bâtiments-éclairage de la mairie.

La pollution lumineuse, c'est ce halo visible au-dessus des villes, parfois à des dizaines de kilomètres, qui donne au ciel nocturne une couleur bleuâtre, sans étoiles. Cette absence d'obscurité perturbe certaines espèces d'animaux, comme les insectes, les chauves-souris et les oiseaux nocturnes, et rend impossible l'observation de la

voûte céleste. "Avec de simples réflecteurs, le flux lumineux est mieux dirigé, plus homogène, d'où une meilleure qualité d'éclairage pour une consommation d'énergie moindre", explique Yves Charbonnier, du centre technique municipal. En l'absence de réglementation, chaque commune est libre de choisir le matériel utilisé pour son éclairage public. "La réflexion en faveur d'équipements plus économes et respectueux de l'environnement gagne du terrain, sur différentes communes de l'agglomération", note cependant Charly Lemoine. "D'autant plus que le surcoût est très faible, voire nul."

Les quartiers concernés par le renouvellement des lampadaires sont les lotissements Vêranderie et Pépinière, la zone du Buisson et le parc du Vissoir, le lotissement Poirier et la rue Émile-Zola.

Julien Rebillard

TRÉLAZÉ

Premier DVD du Bagad Men Glaz

Le Bagad Men Glaz de Trélazé vient de sortir son premier DVD. Il reprend l'intégralité du concert donné salle Louis-Aragon le 4 février dernier, à l'occasion du 45^e anniversaire de la formation. Ce DVD, qui comprend également des extraits des répétitions, est en vente au Musée de l'ardoise, aux bars du Centre et Le Malaquais (Trélazé), et au bar Le Men Glaz (Angers-Justices).

LES PONTS-DE-CÉ

L'ancienne usine des eaux démolie

Construite en 1913 dans le centre-ville des Ponts-de-Cé, l'ancienne usine des eaux (face au château) a vécu ses dernières heures, fin juin. Cette installation n'était plus utilisée depuis 1973, année de la construction de la nouvelle usine sur l'Île-au-Bourg. Suite à cette démolition, les travaux de la future médiathèque démarrent sur le site dès ce mois de septembre, et devraient s'achever fin 2006. Le nouvel équipement accueillera, sur environ 1 000 m², des postes multimédias, une discothèque et une salle d'écoute collective, une salle de travail et de réunion, un espace consacré à l'heure du conte...



Mairie des Ponts-de-Cé - Communication

LES PONTS-DE-CÉ

Conseil municipal des enfants

La municipalité a décidé de créer un conseil municipal des enfants, composé de 23 écoliers de CM1 et CM2, domiciliés aux Ponts-de-Cé. Leur mandat durera deux ans. Une campagne électorale sera organisée dans chaque école. Le dépôt des candidatures devra se faire avant les vacances de la Toussaint. La première réunion plénière de l'assemblée devrait avoir lieu fin novembre.



RENDEZ-VOUS

Les 8^e rencontres régionales d'éducation à l'environnement auront lieu du 26 au 28 octobre à Angers. Inscriptions, 02 40 94 83 51.

SOLIDARITÉ

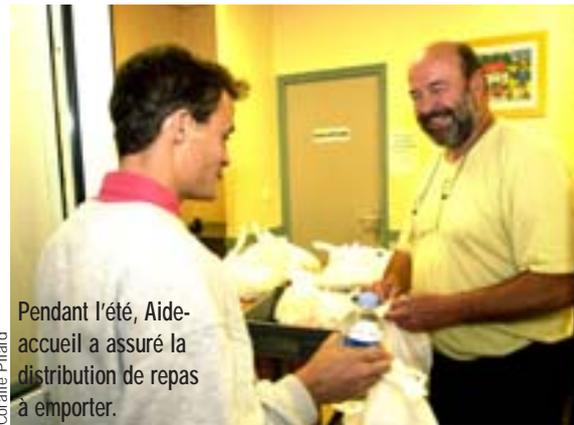
"Aide-accueil" recherche des bénévoles pour son service de restauration sociale

Depuis vingt ans, l'association Aide-accueil distribue des repas aux personnes en grande difficulté. Rue de Crimée, vingt-cinq bénévoles se relaient tous les jours pour assurer le service. Préparation de la salle, vaisselle, mise à température des plats mais aussi écoute, pour un temps de convivialité dans le respect de chacun : "Notre rôle ne demande pas de compétence particulière", estime Claire Lemoine, bénévole de l'association. "Simplement une grande ouverture d'esprit, pour ne pas se bloquer face à des gens souvent en détresse." La politesse s'impose de part et d'autre, les

échanges peuvent être chaleureux sans tomber dans la familiarité. "L'important est qu'il n'y ait pas d'anonymat. Que chacun sente qu'il est accueilli sans jugement", note la bénévole Monique Peletier.

Pour poursuivre son action dans de bonnes conditions, Aide-accueil recherche quinze personnes prêtes à rejoindre l'équipe en place. Des permanences sont organisées pour recevoir les volontaires les mardis après-midi, à partir de 14 h 30.

■ Association Aide-accueil, 3 rue de Crimée.
Tél. 02 41 25 35 60



Corallie Pillard

Pendant l'été, Aide-accueil a assuré la distribution de repas à emporter.

COLLOQUE

Quel modèle de ville pour demain ?

Comment placer le développement durable au cœur du développement de la ville ? La question sera posée lors du colloque organisé par la Ville d'Angers, les 13 et 14 octobre au centre de congrès. Des experts, universitaires, représentants du monde économique et d'associations évoqueront des expériences françaises et européennes, en matière de transport, d'aménagement urbain, de logement, d'espaces collectifs...

■ Renseignements, 02 41 05 45 47.
Préinscription possible sur le site Internet de la Ville d'Angers : www.angers.fr

EXPOSITION

Découvrir Angers en 2015

"Angers 2015 - projet de ville - projet de vie" : c'est le titre de l'exposition présentée du 14 octobre au 11 décembre dans la salle des expositions temporaires du musée des Beaux-Arts. Les visiteurs découvriront les grands projets de la ville centre pour les dix années à venir avec, au cœur du projet, l'enjeu du développement durable, qui fait par ailleurs l'objet d'un colloque, les 13 et 14 octobre au centre de congrès (lire ci-contre).

■ Accès gratuit. Du mardi au samedi de 12 h à 18 h, jusqu'à 20 h le premier vendredi du mois. Accueil des groupes sur réservation. Tél, 02 41 05 40 81. Site Internet : www.angers.fr/mba

ENSEIGNEMENT

L'Université pour tous ouvre en octobre



L'université d'Angers ouvre dès le mois d'octobre l'Université permanente et pour tous. Ouverts à tout public, conférences, cycles de cours et ateliers seront animés par des enseignants de l'université d'Angers. Seize conférences sont programmées dans l'année, le jeudi à 18 h 30 (3 €) à partir du 6 octobre.

■ Renseignements : 42, rue de Rennes, 02 41 96 23 84, www.univ-angers.fr/cufco

L'agenda sorties

MUSIQUE

Philippe Chasseloup. Chanson. Gratuit.
Le 20 septembre, à 20 h 30. THV.

Gérard Pierron. Chanson. Gratuit. *Le 22 septembre, à 20 h 30. THV.*

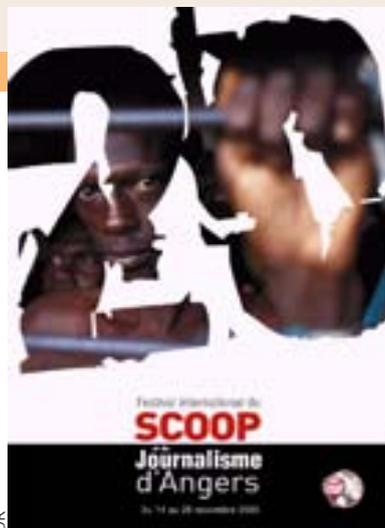
François Picard et Henri Tachan. Chanson. 25 €.
Le 24 septembre, à 20 h 30. Maison commune de loisirs de Beaucozè.

Romain Humeau, Wax Tailor... Rock pop, electro et hip-hop. 11 €.
Le 24 septembre, de 19 h 30 à 4 h. Chabada.

Elektra. De Richard Strauss, version concert. Angers Nantes Opéra et ONPL. 10 à 25 €.
Le 29 septembre, à 20 h. Centre de congrès.



Enzo Enzo.



DR

FESTIVAL LANGERS

Festival international du scoop et du journalisme

Sur le thème "Journalisme et histoire" : projection de films, documentaires, grands reportages, expositions photos, débats, ateliers divers... Une douzaine de prix seront décernés (Grand Prix Calderon de la Ville d'Angers, Grand Prix spécial du Jury, prix Jeune Reporter, prix des Détenus de la maison d'arrêt d'Angers, prix de la Presse quotidienne régionale...), remis lors de la soirée de clôture par Bernard de la Villardière. Bletterie sur place.
Renseignements, 02 41 22 12 12.
Du 14 au 26 novembre. Centre de congrès.

Yann Tiersen. 21 et 23 €.
Le 30 septembre, à 20 h 45. Chabada.

Hommage à Jacques Brel. 20 et 23,60 €. *Le 30 septembre, à 20 h 30. Théâtre Chanzy.*

Nuit du rock. Organisée par radio G ! Gratuit sur réservation à la mairie de Pellouailles.
Le 1^{er} octobre, de 20 h 30 à 2 h. Le Carré des Arts.

Frank Michael. 49 et 54 €.
Le 1^{er} octobre, à 20 h 30. Centre de congrès.

Chanson plus bifluorée. Chanson, humour (dès 12 ans). 9,20 à 22,40 €. *Le 1^{er} octobre, à 20 h 30. THV.*

Chorale Locustelle. Répertoire contemporain. 5 et 10 €.
Le 1^{er} octobre (20 h 30) et le 2 octobre (15 h). Théâtre Chanzy.

Chopin, hier et aujourd'hui. Mise en scène théâtrale, concert classique et jazz. 10 et 15 €.
Le 4 octobre, à 20 h. Théâtre Chanzy.

Buck 65. Hip-hop. 15 et 17 €.
Le 5 octobre, à 20 h 45. Chabada.

Le Vallegant Noz Unit. Jazz. 6,10 à 17,30 €. *Le 7 octobre, à 20 h 30. THV.*

Nicoletta. Gospel. 20 à 25 €.
Le 8 octobre, à 20 h 30. Cathédrale Saint-Maurice, Angers.

Zenzile. Dub. 15 et 17 €.
Les 7 et 8 octobre, à 20 h 45. Chabada.

La Valse, Boléro. De Maurice Ravel. ONPL. 10 à 25 €.
Les 8 octobre (20 h 30), 9 octobre (17 h 30) et 11 octobre (20 h 30). Centre de congrès.

Grand National. Pop anglaise et groupes invités. 15 et 17 €. *Le 13 octobre, à 20 h 45. Chabada.*

Enzo Enzo. Chanson française ("Voyage en duo"). 9,20 à 22,40 €.
Le 14 octobre, à 20 h 30. THV.

Quatuor Emphasis. Saxo. 7 à 13 €. *Le 14 octobre, à 21 h. Centre Brassens.*

Syd Matters et Andrew Bird. Pop et Rn'B. 15 et 17 €. *Le 14 octobre, à 20 h 45. Chabada.*

Ridan, Bertrand Belin et Albin de la Simone. 15 et 17 €. *Le 15 octobre, à 20 h 45. Chabada.*

Annie Cordy. 38 €. *Le 17 octobre, à 15 h. Centre de congrès.*

Doudou N'Diaye Rose. Percussions. 15 et 17 €. *Le 17 octobre, à 20 h 45. Chabada.*

Jean-Frédéric Neuburger. Piano. Mardis musicaux. 10 à 26 €. *Le 18 octobre, à 20 h 30. Grand-Théâtre.*

Close to heaven – tribute to Led Zeppelin. Le jazz rend hommage à un géant du rock. 14 et 18 €. NTA. *Le 18 octobre, à 20 h 30. Théâtre Chanzy.*

Soirée On Stage 17. 3 €, gratuit/abonnés. *Le 19 octobre, à 20 h 45. Chabada.*

Raoul Paz. Cuba. 18 et 20 €. *Le 20 octobre, à 20 h 45. Chabada.*

À RETENIR

Lecture-promenade, chanson, soirée tartines, humour, pour tous les âges. Du 16 au 24 septembre, le THV de Saint-Barthélemy lance sa saison culturelle d'une façon inédite. Spectacles gratuits. Tél. 02 41 96 14 90.

Ophélie Gaillard. Violoncelle. Jean-Sébastien Bach. Anacréon. 10 à 20 €. *Le 20 octobre, à 20 h 30. Chapelle des Ursules, à Angers.*

Nadine Rossello. Chanson méditerranéenne. 6,5 à 11,5 €. *Du 20 au 22 octobre, à 20 h 30 ; le 23 octobre, à 17 h. Théâtre du Champ-de-Bataille.*

Rôyksopp. Electro pop. 18 et 20 €. *Le 21 octobre, à 20 h 45. Chabada.*

Robinson. Dès 5 ans. 5 à 7,20 €. *Le 21 octobre, à 18 h 30. THV.*

Cycle Mahler : symphonie N°9. ONPL. 10 à 25 €. *Les 23 octobre (17 h) et 25 octobre (20 h 30). Centre de congrès.*

Luke. Rock pop. 21 €. *Le 25 octobre, à 20 h 30. Centre Carmet.*

Little Barrie. Rock & soul. Par "ex 4Af". 11 et 13 €. *Le 28 octobre, à 22 h. Chabada.*

Soirée Nuit Toucouleurs. L'Afrique en vedette. 15 et 17 €. *Le 29 octobre, à 20 h 45. Chabada.*

Raphaël. 24,50 €. *Le 29 octobre, à 20 h 30. Centre Carmet.*

The Film et DJ Zebra. Rock n'clubbing. 13 et 15 €. *Le 3 novembre, à 22 h. Chabada.*

Kaly live dub. Dub. 13 et 15 €. *Le 4 novembre, à 20 h 45. Chabada.*

Sokan. Percussions. 5 et 8 €. *Le 4 novembre, à 21 h. Centre Carmet.*

Tango argentin. Par le sextet de Gaston Lhoro. 12 et 15 € (5 € moins de 16 ans). *Le 4 novembre, à 20 h 30. Théâtre des Dames.*

Richard Desjardins. Chanson. 6,10 à 17,30 €. *Le 4 novembre, à 20 h 30. THV.*

Cycle Tchaïkovsky. Symphonie n°5. ONPL. 10 à 25 €. *Les 4 (20 h 30) et 13 novembre (17 h). Centre de congrès.*

THÉÂTRE

Les Tréteaux en folie. Dernières créations des compagnies montreuillaises. Gratuit. *Le 24 septembre, à 20 h 30. Esplanade Jean-Moulin, Montreuil-Juigné.*

Venise sous la neige. Cie Les Arthurs. 12 et 15 €. *Le 23 septembre, à 20 h 30. Théâtre Chanzy.*

J'ai deux amours. Par le Bibliothéâtre. 5 €. *Le 24 septembre, à 20 h 30. THV.*

Ernestine écrit partout. Par la Cie Mêtis. 7 à 13 €. *Le 30 septembre, à 21 h. Centre Brassens.*



L'Augmentation. Comédie. NTA. 8 à 21 €. *Du 4 au 7 octobre, à 20 h 30 mardi et vendredi, 19 h 30 mercredi et jeudi. Grand-Théâtre.*

Yahakta et la naissance du monde. Dès 3 ans. Par la Cie Lez'Arts Vers. 3,50 à 6,50 €. *Les 5 (16 h), 8 (16 h et 20 h 30) et 9 octobre (17 h). Théâtre du Champ-de-Bataille.*

1943. Par la Cie Le Tapis Franc. 7 à 13 €. *Le 7 octobre, à 21 h. Centre Brassens.*

Shakespeare, le défi ! Comédie. Cie Les Arthurs. 11 et 14 €. *Les 7 et 8 octobre, à 20 h 30. Le Carré des Arts.*

A la vie, à l'amour. Comédie musicale. 6 et 12 €. *Les 8 (20 h 30) et 9 octobre (15 h 30). Théâtre Chanzy.*

Méhari et Adrien. Création du NTA. 7 à 18 € (Atelier Jean-

Dasté) ; 8 et 10 € (Théâtre des Dames). *Du 10 au 15 octobre (le 14 au Théâtre des Dames), 18 au 23 octobre, 3 au 5 novembre, 7 au 10 novembre, 14 au 17 novembre. 20 h 30 (mercredi et jeudi à 19 h 30, dimanche à 17 h). Atelier Jean-Dasté. Le 14 octobre à 20 h 30. Théâtre des Dames.*

La Fille sur la banquette arrière. Au profit de l'association Ayiti Education 49. 8 €. *Le 14 octobre, à 20 h 30. Salle Hervé-Bazin, Soucelles.*

Bougounié invite à dîner. Satire sociale. Collectif BlomBa. NTA. 9 à 18 €. *Du 11 au 15 octobre, à 20 h 30 (mercredi et jeudi à 19 h 30). Le Carré des Arts.*

Chonchon chéri. Création de la troupe amateur La Boîte à sel. 9 €. *Le 15 octobre, à 20 h 30. La Grange aux dîmes, Soulaines-sur-Aubance.*

Folles de son corps. Comédie. Tournées Baret. 17 à 42 €. *Le 20 octobre, à 20 h. Grand-Théâtre.*

Le Bus. De Stanislas Stratiev. Par Artbiguë Cie. 6,5 à 11,5 €. *Du 3 au 5 novembre, à 20 h 30 ; le 6 novembre, à 17 h. Théâtre du Champ-de-Bataille.*

VISITES LANGERS

La fête de la Science

76 événements organisés dans 33 communes (dont le Village de la science à Angers), portes ouvertes dans des laboratoires de physique, chimie, mathématiques et géologie à l'université d'Angers. Visite de 36 entreprises. Avec la participation des écoles supérieures (Institut national d'horticulture, Université catholique de l'Ouest, Inra...) et des musées spécialisés (muséum des sciences naturelles, musée de la communication de Saint-Barthélemy, musée régional de l'air de Marcé...). Renseignements auprès de Terre des sciences au, 02 41 72 14 21. Animations gratuites. Du 10 au 16 octobre. À Angers.

SPECTACLES

Ouverture de la saison. 6 et 8 €. Lire page 18. *Le 17 septembre, à 20 h 30. Le Carré des Arts.*

Changement de direction. Avec Pierre Aucaigne. 7 à 13 €. *Le 23 septembre, à 21 h. Centre Brassens.*

L'agenda sorties



D'après J.-C.

Locomotrip. Spectacle "burlesque-musical". 5 à 10 €. *Le 27 septembre, à 20 h 30. Théâtre des Dames.*

Rendez-vous à la maison bleue. Découverte de Chagall, à partir de 4 ans. 6,50 € (entrée gratuite pour un adulte accompagnateur). *Le 1^{er} octobre, à 15 h. Théâtre des Dames.*

Pourquoi c'est pas rigolo d'être petit. À partir de 4 ans. Cie Métis. 6,50 € (entrée gratuite pour un adulte accompagnateur). *Le 25 octobre, à 16 h. Théâtre des Dames.*

Dany Boon. 36 et 40 €. *Le 5 novembre, à 20 h 30. Amphitéa.*

Barbara, pour l'amour de vous. Hommage à Barbara. 7 à 13 € (centre Brassens, Avrillé) et 6,5 à 11,5 € (théâtre du Champ-de-Bataille). *Le 15 octobre, à 21 h. Centre Brassens. Du 17 au 19 novembre, à 20 h 30 ; le 20 novembre, à 17 h. Théâtre du Champ-de-Bataille.*

DANSE

"Dis... tu laisses la lumière dans le couloir !" À partir de 6 ans. 6 et 10 €. *Le 17 septembre, à 20 h 30, salle de spectacle de Saint-Clément-de-la-Place.*

D'après J.-C. Chorégraphie Herman Diephnis. NTA/CNDC. 8 à 21 €. *Les 14 et 15 octobre, à 20 h 30. Grand-Théâtre.*

Vidéo danse. Projection de films de danse, rencontres et débats. Avec le CNDC d'Angers. Entrée libre. *Le 18 octobre, à 20 h 30. Théâtre des Dames.*

Quand j'étais grand... Cie Résonance. 6 à 10 €. *Les 5 (20 h 30) et 6 novembre (15 h). Le Carré des Arts.*

SPORT

Les Régates angevines. Organisées par Angers Nautique Aviron. *Le 2 octobre. Front de Maine, à Angers.*

SALON

Salon de l'habitat et de l'immobilier, maison bois et loisirs créatifs. 5 € (gratuit moins de 16 ans accompagnés). *Du 30 septembre au 3 octobre (vendredi de 10 h à 21 h 30, samedi et dimanche de 10 h à 19 h 30, lundi de 10 h à 18 h 30). Parc-Expo d'Angers.*

LECTURE

Fergie et la Mandragore. Conte avec marionnettistes. 7 et 10 €. *Le 16 octobre, à 17 h. Bibliothèque René-Rabault, Mûrs-Erigné.*

Toutes oreilles dehors. Bibliothèque. Gratuit (sur réservations). *Le 18 septembre, à 10 h. La Ranloue (médiathèque), à Saint-Barthélemy.*

Jérôme Aubineau, "J'veux pas dormir". Conte. Gratuit. *Le 23 septembre, à 18 h 30. THV.*

CINÉMA

Soirée courts-métrages. Gratuit. *Le 21 septembre, à partir de 20 h 30. THV.*

Vietnam. De Patrick Moreau. Connaissance du monde. 4,50 à 8 € (gratuit moins de 12 ans). *Le 27 septembre, à 14 h 30, 17 h 30 et 20 h 30. Centre de congrès. Le 28 septembre, à 14 h 30 et 18 h 30. Théâtre Chanzy. Le 29 septembre, à 14 h 30 et 20 h 30. THV.*

1^{er} festival du Film nature. Longs-métrages, documentaires, ateliers... Ouvert à tous. Renseignements au, 02 41 437 438 (Amis du Bon Cinéma) et réservations au, 02 41 57 81 85. *Du 5 au 10 octobre. Centre Carmet.*

Islande. De Patrick Le Cellier. Connaissance du monde. 4,50 à 8 € (gratuit moins de 12 ans). *Le 18 octobre, à 14 h 30, 17 h 30 et 20 h 30. Centre de congrès. Le 19 octobre, à 14 h 30 et 18 h 30. Théâtre Chanzy. Le 20 octobre, à 14 h 30 et 20 h 30. THV.*

EXPOSITIONS

Andrew Painter, ouverture saison du THV. Un vernissage pas comme les autres. Gratuit. *Le 16 septembre, à 20 h. THV.*

Cités futures, d'hier et de demain. Gratuit. *Du 17 septembre au 20 novembre, salle Chemellier, Angers.*

Sheila Hicks. Textiles contemporains. Entrée libre. *Jusqu'au 8 octobre. Tous les jours,*

ART | ANGERS

Découvrir des artistes contemporains avec Tryptique

Le salon angevin Tryptique se tiendra du 8 octobre au 20 novembre, en trois lieux de la ville. Le parking de l'hôtel de ville, entièrement relooké, abritera les douze galeries internationales associées à l'événement. Venues des États-Unis, d'Italie, d'Allemagne, de Paris et de la région, les œuvres illustreront un thème commun : "Urbanisme et environnement". "Peaux de peinture" : c'est le nom de l'exposition qui s'installera dans le hall du Grand Théâtre, regroupant cinq artistes angevins et nantais.

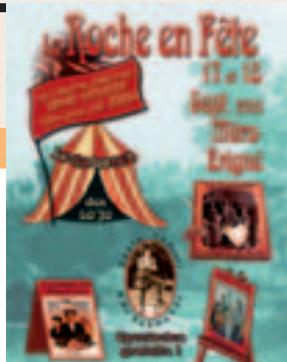
Enfin, le cloître Toussaint abritera les immenses sculptures en acier de quatre artistes de la galerie bourguignonne Bruno Mory. Ouvert de 10 h à 18 h 30. Visites et journal d'exposition gratuits. Animations pour les scolaires. Renseignements au, 02 41 05 41 47.

Salon de la maquette et du modélisme, les 8 (14 h à 19 h) et 9 octobre (10 h à 12 h 30 et 14 h à 18 h), à Montreuil-Juigné, organisé par l'association A3MJ. Salle Jacques-Brel. Accès libre.

ANIMATIONS | MÛRS-ÉRIGNÉ

2^e édition de La Roche en fête

Pour sa deuxième édition, le week-end d'animations La Roche en fête, à Mûrs-Erigné, coïncide avec les dix ans du centre culturel Jean-Carmet. Le programme des manifestations, les 17 et 18 septembre, accorde donc une place particulière à l'acteur décédé en 1994. Son fils cadet sera présent pour dédicacer son livre, Carmet intime. Une exposition de photos et d'affiches sur la filmographie de l'acteur sera présentée, et une séance de cinéma en plein air, le samedi à 20 h 15, permettra de revoir Jean Carmet dans La Soupe aux choux. Un feu d'artifice sera tiré à l'issue de la projection, suivi d'un bal populaire sous chapiteau, animé par la compagnie Les Barbarins fourchus. Le lendemain, le groupe Lo'Jo présentera dès 16 heures le "cabaret du dimanche", avec de nombreuses surprises et improvisations. Spectacles gratuits. Programme complet et renseignements au, 02 41 57 81 85 (centre Jean-Carmet), 02 41 79 78 83 (mairie de Mûrs-Erigné). Les 17 et 18 septembre, au centre culturel Jean-Carmet.



de 14 h 30 à 18 h 30. Anciennes écuries des Ardoisières, Trélazé.

Les acquisitions 2005 de l'Artothèque. Gratuit. Du 17 septembre au 8 octobre (mardi au samedi, 11 h à 19 h). NTA, place Imbach.

Evelyne Bressollette. Accès libre. Du 8 au 23 octobre, 16 h 30 à 18 h 30 (mardi et vendredi), 10 h 30 à 12 h 30 et 16 h à 18 h 30 (mercredi, samedi et dimanche). Fermé lundi et jeudi. Centre Jacques-Prevert, Montreuil-Juigné.

Est-ce bien de l'art ? Art contemporain. Gratuit. Jusqu'au 9 octobre (tous les jours, 10 h à 13 h et 14 h à 18 h 30). Abbaye du Ronceray, Angers.

Marc Nicosia. Peintre régional. Gratuit. Jusqu'au 15 octobre. Le Carré des Arts.

Vases en voyage, de la Grèce à l'Etrurie. 3 et 4 €. Du 22 octobre au 15 janvier. Musée des Beaux-Arts, Angers.

Ma ville, mes artistes. Premier salon des artistes montreuillais. Entrée libre. Du 11 au 20 novembre, 14 h à 18 h (sous réserve de modification). Tél, 02 41 31 10 75). Salle Jacques-Brel, Montreuil-Juigné.

Oswaldo Vigas, Sortilèges des tropiques. Peintures, tapisseries, sculptures et céramiques. 3 et 4 €. Jusqu'au 13 novembre. Musée de la tapisserie contemporaine, Angers.

Chauves-souris de chez nous. 2 et 4 €, gratuit moins de 18 ans. Jusqu'au 27 novembre. Muséum des sciences naturelles, Angers.

FÊTE

Fête des confitures. Accès libre. Le 18 septembre. Espace des Grélories et centre-bourg, La Membrolle-sur-Longuenée.

Fête des pommes cuites. Accès libre. Le 25 septembre. Avenue Desfois, Les Ponts-de-Cé.

Brocante. Accès libre. Le 25 septembre, de 9 h à 19 h. Camping de Mûrs-Erigné.

Les Puces avillaises. Le 2 octobre, de 9 h à 19 h. Centre du Bois-du-Roy, Avrillé.

Infos pratiques

Le Grand-Théâtre Angers, place du Ralliement. 02 41 24 16 40/02 41 24 16 41. **Orchestre national des Pays de la Loire** ONPL/Angers Nantes Opéra 26, avenue Montaigne à Angers. 02 41 24 11 20. **Nouveau Théâtre d'Angers (NTA)** place Imbach au, 02 41 88 99 22. À 20 h 30, sauf mercredi et jeudi à 19 h 30. Spectacles au Grand-Théâtre, à l'atelier Jean-Dasté, 56, bd du Doyenné à Angers, au centre Jean-Vilar ou au théâtre Chanzy. **Théâtre du Champ-de-Bataille** rue du Champ-de-Bataille à Angers. Spectacles à 20 h 30, sauf dimanche, à 17 h. **Le Chabada** 56, bd du Doyenné à Angers. Infos concerts au, 02 41 96 13 48. Concerts à 20 h 45. Ouverture des portes à 20 h 15. Réservations Fnac (02 41 24 33 33). **Jazz pour tous** spectacles à la maison de quartier Saint-Serge, place Ney, à Angers. Réservations, Fnac, Carrefour et Géant-Casino. www.jazzpourtous.com **Amphitea** Parc-Expo, à Angers (route de Paris). 4 000 places. **Centre Jean-Vilar** Angers, La Roseraie. 02 41 69 50 21/02 41 68 18 34. **Centre Jean-Carmet**, 37, route de Nantes à Mûrs-Erigné. Ouvert tous les jours de 15 h à 19 h, sauf week-end. Tél. 02 41 57 81 85. Locations sur place ou Fnac (02 41 24 33 33). **Théâtre de l'Hôtel-de-Ville (THV)**, à Saint-Barthélemy-d'Anjou, 33, place Jean-XXIII. Locations au, 02 41 96 14 90. **Théâtre de l'Avant-Scène** à Trélazé, 32, chemin de la Maraîchère. 135 places. Réservations au, 02 41 33 74 66. **Centre Brassens** à Avrillé, allée Georges-Brassens. Tél. 02 41 31 11 30. **Théâtre Chanzy** 30, avenue de Chanzy, à Angers. 02 41 88 89 29. **Le théâtre des Dames Ponts-de-Cé** 4, rue des Dames. Réservations au centre Vincent-Malandrin 2, rue Charles-de-Gaulle. Tél. 02 41 79 75 94. **Le Carré des Arts Pellouailles-les-Vignes** 1, rue de la Vieille-Poste. 02 41 27 18 98. **Maison de l'Environnement Angers** avenue du Lac de Maine. 02 41 22 32 30. Ouvert du lundi au vendredi (9h/12h-13h30-17h30), les week-ends, et jours fériés (14h-18h).

ABONNEZ-VOUS !

Vous avez quitté la région angevine et vous voulez vous tenir informé de l'actualité de la métropole ? Vous pouvez continuer à recevoir le journal MÉTROPOLÉ à votre domicile, en souscrivant un abonnement d'un an au tarif de 5 €.

Renvoyez ce coupon complété, accompagné d'un chèque* de 5 € à : Angers Loire Métropole, direction de la communication, 83, rue du Mail, BP 80529, 49 105 Angers cedex 02.

NOM.....

PRÉNOM.....

ADRESSE :

TARIF ANNUEL DE L'ABONNEMENT : 5 €

* RÈGLEMENT UNIQUEMENT PAR CHÈQUE, LIBELLÉ À L'ORDRE DU TRÉSOR PUBLIC.



angers Loire métropole

rayonnante *entreprenante naturelle* solidaire



Semaine européenne de la mobilité

→ du 16 au 22 septembre 2005

BOUGEONS autrement !

